



# SAINT-ÉTIENNE

## la métropole

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 07 FEVRIER 2019

### DELIBERATION N°2019.00029

### RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2019

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 31 janvier 2019

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 78

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix : 92

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,  
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Henri BOUTHEON,  
M. Régis CADEGROS, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,  
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Viviane COGNASSE,  
M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Frédéric DURAND, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Bernard FAUVEL,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Guy FRANCON,  
M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE,  
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR,  
Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,  
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Claude LIOGIER,  
M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET,  
Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT,  
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN,  
M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,  
Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET,  
Mme Monique ROVERA, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER,  
Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND,  
Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

**Pouvoirs :**

M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
M. Christian FAYOLLE donne pouvoir à M. Marc ROSIER,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,  
M. Pascal MAJONCHI donne pouvoir à M. Michel MAISONNETTE,  
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALON,  
M. Joseph SOTTON donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Lionel BOUCHER, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Noël CORNUT,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, Mme Annick FAY,  
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Luc FRANCOIS, Mme Raphaëlle JEANSON,  
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,  
Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Djida OUCHAOUA,  
M. Florent PIGEON, M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE



# SAINT-ÉTIENNE la métropole

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 07 FEVRIER 2019**

**RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2019**

Le rapport Développement Durable 2019 a fait l'objet de la présentation du dossier détaillé ci-joint.

**Le Conseil Métropolitain prend acte du rapport Développement Durable 2019.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', is written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**

SUIVEZ-NOUS SUR



# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019

Conseil métropolitain du 7 février 2019

+ d'infos

[saint-etienne-metropole.fr](http://saint-etienne-metropole.fr)

SÉM

SAINT-ÉTIENNE  
la métropole



**Gaël PERDRIAU**

*Président de  
Saint-Étienne Métropole  
Maire de Saint-Étienne*

## ÉDITO

La publication du rapport développement durable de Saint-Étienne Métropole permet chaque année de mettre en valeur les actions positives qui sont engagées et qui concourent à rendre notre métropole plus belle, plus agréable à vivre, plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement, et plus attractive.

Cette année encore, ce document démontre que l'ensemble des vice-présidents, dans leur délégation, se sont engagés dans des démarches de développement durable. La préservation de l'environnement, la transition écologique et énergétique et la solidarité, sont en effet des préoccupations transversales qui animent notre projet de territoire. Les nouveaux engagements que nous avons pris en 2018 contribueront à améliorer encore, dans les années à venir, le bilan déjà très positif que nous pouvons tirer de ce rapport.

Le nouveau Plan Climat Air Energie Territorial, adopté au Conseil de communauté du 20 décembre, réaffirme notre volonté d'agir pour réduire davantage nos émissions de gaz à effet de serre et dote la métropole d'une stratégie d'adaptation au changement climatique. La feuille de route pour la qualité de l'air, la signature, au Ministère de la transition écologique et solidaire, du pacte pour la mise en place d'une Zone à faible émission en 2020, ou encore, l'engagement de ne plus acheter de bus diesel, nous positionnent également dans un territoire en pointe dans la lutte contre la pollution atmosphérique. Le Programme Local de l'Habitat porte quant à lui des objectifs ambitieux en matière d'amélioration de l'habitat, avec des enjeux environnementaux et sociaux forts, tandis que le schéma directeur des réseaux de chaleur offre de nouvelles perspectives en matière d'utilisation d'énergies renouvelables. Enfin, nous nous sommes engagés à construire notre Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, et nous avons engagé la construction de notre futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui permettra d'aménager la Métropole durable de demain.

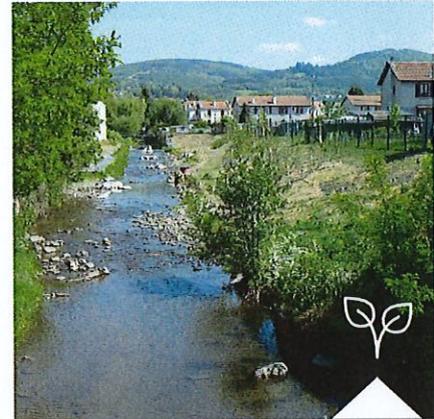
Je vous souhaite une très bonne lecture de ce rapport et une année 2019 riche de projets ambitieux et durables.

*La préservation de  
l'environnement,  
la transition  
écologique et  
énergétique  
et la solidarité,  
sont en effet des  
préoccupations  
transversales qui  
animent notre  
projet de territoire.*



**P 2**

Lutte contre le réchauffement climatique et économies d'énergie



**P 24**

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



**P 33**

Cohésion sociale et solidarité



**P 46**

Bien-être des agents et de la population



**P 58**

Consommation et production responsables

# LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

## SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

### Développement territorial

#### Service agriculture

Le service de l'agriculture a accompagné des établissements de restauration collective des communes du territoire afin de développer l'approvisionnement local. Cet accompagnement réalisé par Saint-Étienne Métropole avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Loire et de l'ARDAB (Association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire) depuis 2011 pour les restaurants scolaires, a été élargi à partir de septembre 2015 à d'autres types de restaurations collectives, tels que l'hôpital de Firminy, le restaurant administratif et les maisons de retraite de la ville de Saint-Étienne.

En 2018, 6 communes ont été accompagnées et 3 ont été suivies individuellement.

- 9 communes ont participé à deux jours de formation dédiés à la rédaction des marchés publics pour favoriser l'approvisionnement local,
- 3 outils ont été édités et diffusés à destination des communes pour favoriser l'approvisionnement local dans la restauration collective publique : annuaire des fournisseurs locaux, guides marchés publics : gestion concédée et régie directe.



© Direction développement territorial – Formation approvisionnement local dans les marchés. Source : Direction développement territorial, SEM.

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

6

nouveaux accompagnements

3

suivis d'établissements précédemment accompagnés

3

outils édités et diffusés à destination des communes

### Aménagement et construction

Cette direction, les actions en direction du développement durable s'effectuent dans la continuité de celles engagées précédemment :  
> Sur le site de Novaceries, à Saint-Chamond, ont été opérées des réhabilitations de bâtiments limitant la consommation d'énergie. De plus, une étude a été mise en place pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et les espaces publics (ombrières).

> Le concours pour la nouvelle salle omnisports dans le Gier a été lancé sur la base d'un cahier des charges proposant une démarche de certification énergie carbone et sur le label BEPOS Effnergie avec des engagements contractuels sur la performance énergétique et un raisonnement en coût global.

> Conception passive pour une sobriété énergétique.

> Réduction des consommations et des coûts d'exploitation.

> Stratégie bas carbone.



© Aménagement et construction – Bâtiment 60, Maison des projets  
Source : Aménagement et construction, SEM



### Service Planification et prospective

Les projets menés par le service en 2018 :

#### Fonds de concours aux communes « Plan vert et bleu » et « mobilité durable » :

Réalisation d'une liaison verte permettant d'améliorer le cadre de vie et de structurer les espaces urbains. Ce projet respecte les critères de développement durable applicables à l'ensemble des fonds de concours ainsi que les critères d'intervention spécifiques à la thématique du Plan vert et bleu, notamment les suivantes : assurer la pérennité de la gestion, la durabilité et la qualité des aménagements.

#### Elaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), lancé en 2017 :

Ce document de planification vise à ajuster ou préciser la réglementation nationale aux enjeux paysagers, touristiques, patrimoniaux et économiques de notre territoire.

A partir des éléments de diagnostic, 4 orientations majeures ont été identifiées :

Paysage et entrées de ville :

> Mettre en valeur les entrées des villes et les grands axes, pour valoriser l'image des communes et du territoire

> Favoriser l'attractivité résidentielle et touristique en protégeant la qualité du cadre de vie et du grand paysage

Economie et développement durable

> Améliorer la visibilité des acteurs, des espaces économiques locaux et la qualité du message publicitaire.

> Intégrer la prise en compte des économies d'énergie.

### Mission Tramway

#### 3<sup>ème</sup> ligne de tramway en phase de chantier

> En 2018 sur le chantier du tramway de Saint-Étienne Métropole, la plateforme de gestion des déblais de terrassement a été mis en œuvre. Cette plateforme a pour objet de trier les déblais in situ et de recycler sur site les fractions réutilisables.

> Afin de limiter la production de GES, les rails du tramway, fabriqués en Lorraine ont été transportés par train jusqu'à Saint-Étienne.

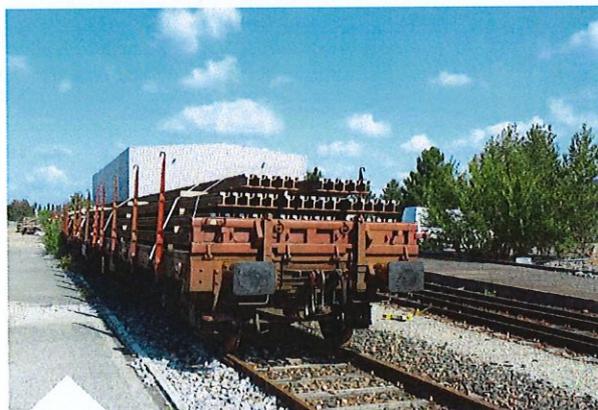
### INDICATEURS DE RÉSULTATS

250 000 km

de trajets en camions économisés

220 T

de CO2 non rejetés dans l'atmosphère



© Mission Tramway – Transport de rails de tramway en train.  
Source : Mission Tramway, SEM

### Voirie

La direction a mis en œuvre 50% d'enrobés tièdes et a intégré 20% des matériaux recyclés.

## Développement économique, emploi, formation

Les actions mises en œuvre par la direction développement économique, emploi et formation cette année :

- Installation de panneaux photovoltaïques sur le site de Novaciéries à Saint-Chamond. Suite à une présentation de cette démarche collective aux entreprises en 2017/2018, une consultation d'opérateur unique a été lancée.
- Prescription de l'offre EDEL 42 (Guichet unique accompagnant les entreprises de la Loire dans leurs démarches d'économies d'énergie) aux entreprises du territoire par l'intermédiaire des développeurs économiques. Saint-Étienne Métropole est prescripteur des aides et des accompagnements proposés par l'ADEME,
- Travail sur l'écologie industrielle dans le cadre de la convention d'application avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Étienne (CCI). Dans le cadre de TEPOS (Territoires à énergie positive) et de l'élaboration du Schéma d'économie de ressources Saint-Étienne Métropole réalise depuis septembre 2018 une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) sur les zones industrielles (ZI) de la Plaine. Le développeur économique de la ZI de la Plaine a participé cette année à la dynamique d'EIT en partenariat avec la CCI et le CIRIDD (Centre International de Ressources et Innovation pour Développement). Ce dernier accompagne et engage les acteurs économiques, les collectivités et les réseaux dans l'appropriation et la mise en œuvre de processus collectifs de changement pour un développement durable).

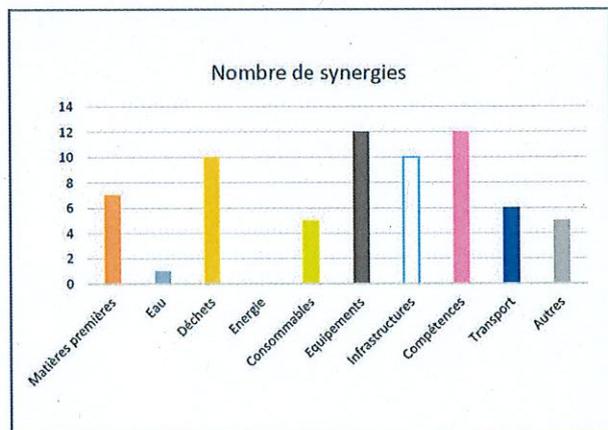
Le programme d'écologie industrielle de la phase 1 de septembre 2017 à décembre 2018 se décline en trois étapes :

**1. Conception :** impulser et organiser la démarche en définissant collectivement un plan d'actions en faveur de la démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (méthode, étapes, attendus et objectifs).

**2. Mobilisation des entreprises et des acteurs :** déployer l'action auprès des entreprises et acteurs relais en sensibilisant à l'Ecologie Industrielle et Territoriale et en les convaincant de l'intérêt de la démarche.

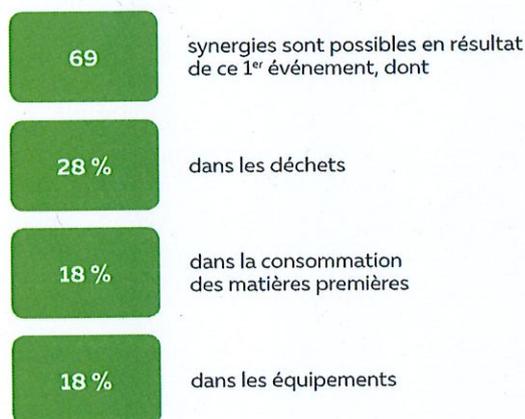
**3. Production :** Identifier les besoins et les opportunités pour les entreprises, prioriser et initier les actions/synergies.

En partenariat avec la Métropole de Saint-Étienne (direction développement économique, emploi et formation et la direction du développement durable et énergies), le club d'entreprises Actifs (créé en 1986, les entreprises adhérentes ont pour objectif d'échanger, de mutualiser les besoins et d'être un relais entre les collectivités locales, les entreprises et les administrations) et le CIRIDD, la CCI a organisé le 6 février 2018 à Andrézieux-Bouthéon, des ateliers synergie inter-entreprises réservés aux entreprises du territoire de la Plaine du Forez générant ainsi, des flux de matières premières, de consommables, d'énergie ou disposant d'équipements susceptibles d'être échangés et/ou mutualisés. Cette journée avait pour objectif de mettre en commun des actions et de faciliter les échanges entre entreprises, dans un souci d'économie de moyens. Une vingtaine d'entreprises dont SNCF, ADAPEI, Micholet, etc., ont répondu à cette proposition pour trouver comment échanger des services, des déchets, de l'énergie, ou des intrants. Suite au repérage des besoins et des solutions identifiées par les entreprises, les partenaires proposeront de travailler sur des mises en relation entre les entreprises et proposeront les outils d'accompagnement des entreprises : EDEL, pré diagnostics flux de la CCI, lien avec les projets de méthaniseurs pour les biodéchets etc. La consolidation des données recueillies (compilation de l'ensemble des informations, croisement des données recueillies) a permis de réaliser le bilan chiffré de l'atelier qui peut se résumer par les chiffres ci-dessous :



A la suite de l'atelier, le travail de priorisation a consisté à travailler sur les synergies potentielles faisant intervenir plus de deux entreprises. Nous avons alors décidé de mobiliser les acteurs sous format chargé d'affaires. Chaque partenaire du projet (« chargé d'affaires ») étant responsable d'une synergie multiple. Un cadre méthodologique fut mis à disposition des chargés d'affaires afin de leur permettre au mieux d'animer la synergie.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS



## Système d'information et du numérique

Cette année, la direction a :

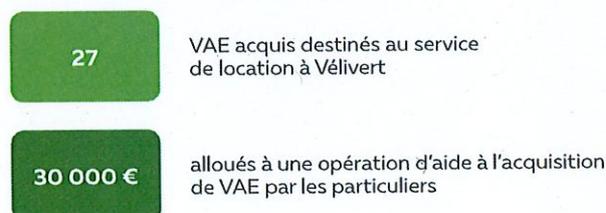
- > Dématérialisé des pièces justificatives de la chaîne comptable, permettant ainsi de réduire de manière significative la consommation de papier de la ville de Saint-Étienne,
- > Dématérialisé les convocations du Conseil Municipal. Cela fait passer la part du Service Assemblée dans la consommation de photocopies de la direction, de 64 % en 2016 à 2 % en 2018, soit une économie de près de 970 000 copies en 2 ans.

## Transports et mobilité

Cette année, la direction a :

- > Créé le nouveau parking de covoiturage de 35 places de «l'aire des pays du Gier»,
- > Acquis 27 Vélo à Assistance Électrique (VAE), destinés au service de location longue durée rattaché à Velivert,
- > Lancé une opération d'aide à l'acquisition de VAE par les particuliers. Une enveloppe de 30 000 € a été ouverte. 170 personnes ont été aidées à hauteur de 100 ou 200 euros,
- > Participé financièrement et techniquement au projet d'un prototype d'abris bus autonome en énergie et innovant, porté par le Cluster «Mecaloire»,
- > Lancé le marché pour le renouvellement du parc roulant des trolleybus,
- > Lancé une étude pour identifier les potentiels de desserte collinaire par transport câblé à l'échelle de la Métropole.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS ET ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES



## Habitat, cohésion sociale et développement durable : rénovation énergétique

### Projets PIG

Les actions de requalification de l'habitat privé en cours ou terminées à ce jour :

- Accompagnement de grandes copropriétés fragilisées à Saint-Étienne : Achèvement des travaux de la copropriété Le Forum à Montreynaud permettant à 203 logements d'être réhabilités énergétiquement et une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de 2017 à 2022 en direction des quatre copropriétés de La Cotonne (574 logements) en cours d'animation pour préparer les travaux de réhabilitation énergétique,
- Poursuite de deux programmes d'intérêt général (PIG) de 2017 à 2022 dans l'habitat diffus :
  - > 1 215 contacts depuis le début de l'animation (dont 40% sur le PIG de Saint-Étienne) avec une forte progression de juin à septembre 2018 (+24%). Une majorité de demandes de ménages concernaient des travaux en maisons individuelles. Le volume des contacts est significatif et montre un réel intérêt des propriétaires pour améliorer leur habitat, mais de nombreux projets ne peuvent être soutenus faute de moyens financiers ou d'insuffisance pour recevabilité réglementaire ;
  - > 460 logements aidés pour la 1<sup>ère</sup> année représentant 6,87 millions € de travaux pour un montant de 3,3 M€ de subventions (participation de la Métropole : 580 K€) et une dizaine de copropriétés fragiles accompagnées en vue d'élaborer un plan de travaux en matière d'économie d'énergie.
  - 76% des logements aidés portent sur des travaux de lutte contre la précarité énergétique, puis sur des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie (20%). Près de 8 ménages sur 10 ont des ressources très modestes. Les travaux ciblés sur ces thématiques sont très demandés (remplacement des menuiseries, chauffage, isolation, adaptation des sanitaires ou installation d'un monte-personne).
- Poursuite d'actions en sites de renouvellement urbain : les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat sur Jacquard et Chappe-Ferdinand.

\*OPAH : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat – offre de service qui propose une ingénierie et des aides financières pour réhabiliter des quartiers ou centres urbains anciens, copropriétés dégradées, etc.



© Direction Habitat et Cohésion Sociale – Copropriété Le Forum à Saint-Étienne soutenue dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de 2012 à 2019  
Source : Direction Habitat et Cohésion Sociale, SEM



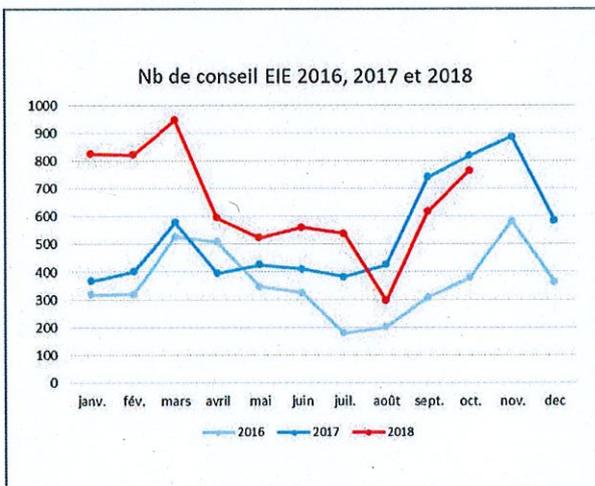
© Direction Habitat et Cohésion Sociale – Copropriété Les Saules à Saint-Priest-en-Jarez soutenue dans le PIG  
Source : Direction Habitat et Cohésion Sociale, SEM

### Espace Info Energie (EIE) et plateforme de rénovation énergétique (Rénov'action 42)

L'accompagnement et le service d'information des habitants et des professionnels du bâtiment en faveur de la rénovation énergétique des logements ont été reconduits en partenariat avec Saint-Étienne Métropole et l'ALEC42.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'Alec 42 accompagne les particuliers via la plate-forme de la rénovation énergétique « Rénov'actions 42 » (service public créé par les collectivités de la Loire en partenariat avec les banques et les professionnels du bâtiment, travaillant pour la rénovation énergétique de l'habitat).

Sur les 10 premiers mois de l'année 2018, ce sont plus de 6 500 demandes de renseignement qui ont été traitées ; dont près de 50% sur Saint-Étienne Métropole. L'Espace-Info Energie permet de répondre à l'ensemble des questions du grand public (rénovation, mais également construction neuve, éco-geste, mobilité...). Pour les particuliers, près de 3 000 habitants de Saint-Étienne Métropole ont fait appel à l'Espace Info Energie. Parmi ceux-ci, 900 ont fait l'objet d'un premier rendez-vous afin de définir plus précisément leur projet, 330 sont en cours d'accompagnement Rénov'actions42 (travaux en cours ou à venir).

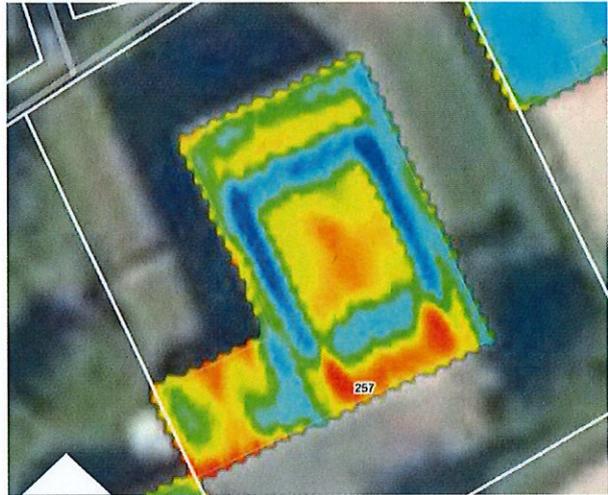


L'activité « copropriété » représente également un enjeu énergétique majeur malgré la difficulté d'engager les copropriétaires dans des démarches de rénovation énergétique.

Les actions réalisées en 2018 par l'ALEC 42 :

- 30 thermographies de façade réalisées durant l'hiver 2017/2018,
- accompagnement des syndicats (réunions UNIS, et au sein de syndicats),
- réalisation de 2 synthèses énergie et accompagnement de 14 audits énergétique,
- accompagnement du plan de sauvegarde de la copropriété le Forum,
- accompagnement par Rénov'actions42, de manière plus approfondie, 19 copropriétés représentant 1 400 logements. Ces 19 copropriétés sont soit en phase de réalisation de travaux, soit en phase de réalisation d'études (audit énergétique, maîtrise d'œuvre...)
- restitution de 30 thermographies aérienne en copropriété.

\*Opération thermographie aérienne : Dans le cadre de la mise en œuvre de « Rénov'actions42 », Saint-Etienne Métropole a souhaité réaliser une thermographie aérienne de l'intégralité de son territoire. Cet outil permet d'identifier les déperditions de chaleur des toitures de tous les bâtiments du territoire. Des sessions de formations ont été organisées en 2018 pour les élus, les secrétaires de mairie et les techniciens des collectivités afin d'aider à interpréter les données de la thermographie aérienne.



© Direction Développement Durable et Energies – Thermographie aérienne – Source : Direction Développement Durable et Energies, SEM

© Direction Développement Durable et Energies – Bilan intermédiaire 2018, Source : Direction Développement Durable et Energies, SEM

### AMI Ville Durable

Saint-Étienne Métropole conduit plusieurs projets dans le cadre de l'AMI Ville durable en partenariat avec la ville de Saint-Étienne et Suez. En 2018, des avancées significatives ont été obtenues :

> Des études sur la rénovation innovante des logements collectifs ont été poursuivies avec quelques projets intéressants en perspective :

- Etude sur la rénovation des logements anciens en grès houiller : dans le prolongement des expériences menées dans le cadre de l'OTHA (opération PRU sur le quartier de Beaubrun) et de l'EPASE sur d'autres quartiers stéphanois, Saint-Étienne Métropole et la ville de Saint-Étienne ont souhaité disposer d'éléments complémentaires et détaillés permettant de trouver une solution de rénovation de qualité, innovante, pérenne et facilement reproductible. Cette mission s'inscrit pleinement dans le cadre d'une expérimentation qui est menée sur Saint-Étienne afin de connaître dans le détail le comportement réel des matériaux suite à une rénovation d'immeuble ancien en grès houiller. Ce type de construction est très répandu sur le territoire stéphanois, mais les connaissances sur le comportement de ce matériau sont assez faibles.
- Installation d'une chaudière Boostheat dans une résidence intergénérationnelle dans le cadre d'un projet de rénovation porté par Habitat et Humanisme. Il s'agit d'une réhabilitation complète d'un immeuble qui comportera 16 logements, un espace d'accueil bureau pour Habitat et Humanisme et une micro-crèche associative. BoostHeat est un chauffage gaz individuel nouvelle génération. Ces systèmes sont des chaudières thermodynamiques combinant l'efficacité calorifique d'une chaudière à condensation et les performances d'un cycle de pompe à chaleur. Le mariage de ces deux technologies permet d'atteindre un rendement allant jusqu'à 200 %.

- Un projet consistant à tester une rénovation énergétique innovante sur 2 ensembles immobiliers situés rue Basson (Basson 1 et 2). Les immeubles des années 1961 et 1966 comptent au total 80 logements. La réalisation d'un diagnostic global par l'équipe bi-disciplinaire (architecte et BET thermique) en vue de la production d'un programme de rénovation a été le point de départ d'une réflexion sur les pistes d'innovation. Le site présente une opportunité rare de recherche comparative, puisqu'il est composé de 2 ensembles immobiliers construits de manière similaire et contiguë et qu'il s'agit d'instrumenter : l'un équipé de chauffages individuels gaz et l'autre d'une installation de chauffage collectif gaz. Un diagnostic réalisé sur le territoire SEM démontre la faisabilité d'un niveau d'amélioration de niveau BBC rénovation -20%. Le projet propose d'intégrer des outils de suivi / gestion / pilotage des consommations énergétiques (électricité, gaz et eau). Une mission d'analyse, restitution des données collectées sera recrutée en testant avec les usagers (notamment le recueil de consentement pour l'accès aux données de consommation individuelle gaz et la prise en main des nouveaux outils). Ce projet a pour but est de viser et mesurer très précisément l'augmentation du reste pour vivre des résidents. Nonobstant la diminution importante des charges de chauffage (cible : -30%), l'objectif du projet est de constituer un outil d'aide à la décision pour des choix futurs de chauffage individuel ou collectif.



## Lutte contre le réchauffement climatique et économies d'énergie

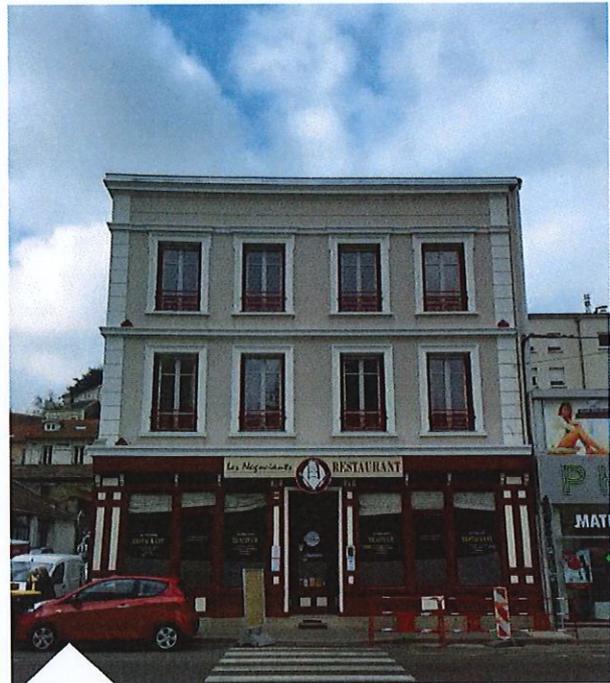
> Le rendu de l'étude de faisabilité d'un îlot d'habitat à énergie positive associé à une centrale photovoltaïque et à une station de stockage d'énergie, le tout formant un ensemble d'autoconsommation collective. Ce concept permettrait de construire un ensemble unique en France. Le projet d'autoconsommation collective d'énergie solaire n'associe pas, à ce jour, de solution de stockage en dehors des exemples fondés sur des batteries classiques. Or, la recherche de solutions de stockage plus efficaces et plus propres est un véritable enjeu dans un territoire marqué, à l'avenir, par la prévalence des énergies renouvelables intermittentes.

> En parallèle de ces opérations, un travail d'amélioration, de fiabilisation des données et de présentation de l'outil IMOPE auprès d'un public de plus en plus large a été poursuivi avec l'Ecole des Mines de Saint-Étienne. Le financement de l'Ecole des mines pour le développement de cet outil permet de connaître les caractéristiques des bâtiments du territoire grâce à de nombreuses données. Cet outil innovant permettra à la collectivité de mieux cibler ses interventions, en tenant compte de nombreux indicateurs jusqu'alors disponibles à l'échelle de quartiers ou de communes. Le module d'utilisation de ces données sur Internet a été testé par les directions développement durable et énergies et Habitat de Saint-Étienne Métropole en 2018 à l'échelle du quartier Tarentaize Beaubrun.

> Un travail a également été engagé sur la montée en compétence des professionnels de la Métropole dans le secteur du solaire thermique en lien avec le contrat EnR thermique. Par ailleurs 49 entreprises ont été référencées sur la base d'une charte d'engagement co-conçue avec les organisations professionnelles.

> Au titre du programme d'Investissement Territorial Intégré (ITI\*) mis en place par la Métropole pour permettre de mobiliser des fonds européens, 7 opérations de réhabilitation thermique représentant 1 149 logements sociaux ont été retenues pour solliciter des fonds européens.

\*ITI : aide européenne visant à faciliter la mise en œuvre de projets adaptés aux spécificités des territoires mobilisant des fonds FEDER et FSE.



© Direction Habitat et Cohésion Sociale – Loire Habitat – 115 rue Bergson à Saint-Étienne, programme de construction livré en 2018 avec des financements métropolitains antérieurs – Source : Direction Habitat et Cohésion sociale, SEM

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

203

logements sur la copropriété Le Forum à Montreynaud en réhabilitation énergétique

574

logements sur le quartier de la Cotonne accompagnés (OPAH) pour être réhabilités sur la copropriété

460

logements aidés pour la 1<sup>ère</sup> année dans le cadre des PIG représentant 6,87 millions € de travaux

29

copropriétés accompagnées dans le cadre des PIG et de la plateforme de la rénovation

3 000

habitants de Saint-Étienne Métropole ont fait appel à l'Espace Info Energie

30

thermographies aériennes en copropriété restituées

1 149

logements sociaux retenus dans le cadre du programme ITI



© Direction Habitat et Cohésion Sociale – Néolia - 20-22 rue Benoit Malon à Saint-Étienne, programme de construction livré en 2018 avec des financements métropolitains antérieurs – Source : Direction Habitat et Cohésion sociale, SEM

## Développement durable : énergie climat

### AMI Ville Durable

> Poursuite du travail sur la boucle d'économie circulaire « jardiner, cuisiner, composter ». La Ferme en chantier qui a créé une forêt nourricière permacole dans une friche urbaine du quartier avec l'aide de Saint-Étienne Métropole, de la Ville de Saint-Étienne, de la Région, et de l'ANRU, a animé de nombreuses séances pédagogiques avec les habitants du quartier, les centres sociaux et les écoles autour du jardinage, de l'autonomie alimentaire et du compostage. Par ailleurs, un atelier de cuisine a été organisé à l'occasion de la semaine du développement durable avec le centre social le Babet, sur le thème de la cuisine sans gaspillage et du compostage des déchets de cuisine. Enfin, l'étude de faisabilité pour la mise en place de l'expérimentation d'une collecte des déchets fermentescibles en points d'apport volontaires a été rendue.

### Accompagnement des acteurs économique par l'EDEL

Les actions auprès des entreprises du territoire de Saint-Étienne Métropole :

- 10 Visites Energie sur le territoire,
- 25 Accompagnements de Projets : LED, rénovation bâtiment ou chauffage, PV, achat d'énergie, etc.,
- 2 Campagnes de mesure,
- Accompagnement de 6 entreprises du territoire au montage de dossiers d'aide à l'investissement (Ademe, Région Auvergne-Rhône-Alpes, CEE, Contrat Energies Renouvelables Thermiques de SEM),
- Participation à 3 réunions en Clubs d'Entreprises et proposition de 4 webinaires gratuits aux entreprises du territoire.

### Projets ENR thermiques

> Dans le cadre du contrat territorial de développement des ENR thermiques porté par SEM et financé par l'ADEME sur le territoire de Saint-Étienne Métropole et le Parc du Pilat, 2500 MWh annuels d'énergie fossile ont été remplacés en ENR et 405 tonnes de CO2 annuelles ont été évitées. Cette année, le contrat a bénéficié de 420 000 € d'aides apportées à 16 projets ayant généré 1,3 M€ de travaux.

> Lancement d'un Appel à Initiative Privée pour la solarisation photovoltaïque du patrimoine public sur le territoire de Saint-Étienne Métropole. A terme, l'objectif de déploiement est de fournir 150 000 m<sup>2</sup> de panneaux sur 150 sites, produire 33 000 MWh d'électricité verte sur 12 000 logements hors chauffage et éviter 15 000 tonnes de CO2 annuelles.

### Bornes de recharge pour véhicules électriques

> Installation et mise en service de 37 bornes de recharge dans SEM pour les véhicules électriques confiées au SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electricité du département de la Loire).

> Après la signature d'une convention avec l'entreprise stéphanoise E-totem (réseau de bornes de rechargement et filiale du groupe ligérien Atomelec), 80 bornes de recharges seront installées en 2019.

> Mise en œuvre d'une consultation citoyenne – une première en France – pour que chacun puisse choisir où il souhaite recharger son véhicule électrique.



© Direction Développement Durable et Energies – Borne de recharge  
Source : Direction Développement Durable et Energies, SEM



### Bilan carbone / PCAET

> Adoption du nouveau Plan Climat Air Energie de SEM, intégrant la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique. Ce nouveau Plan Climat a pour objectif d'accélérer la réduction des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre et d'augmenter les capacités de production des énergies renouvelables d'ici 2025. Il se compose de 11 axes et de 64 actions. La Métropole arrive à 110 000 tonnes de CO<sup>2</sup> évitées chaque année et à la capacité de produire 75% d'énergies renouvelables.

> Par ailleurs, la 4<sup>ème</sup> édition du Forum Plan Climat s'est tenue le 4 décembre 2018 au siège du Groupe Casino à Saint-Étienne. Cette journée a permis de réunir plus de 200 participants avec un retour très positif sur l'organisation de l'événement, la qualité des interventions et des échanges entre acteurs du territoire. Le public était varié : élus et techniciens, entreprises, associations, organismes publics, particuliers. Les partenaires du Plan Climat étaient également présents.

Le Forum a été marqué par plusieurs temps forts :

> La Conférence plénière consacrée aux actualités locales en matière d'énergie, de mobilité et de biodiversité.

> L'engagement de 12 nouveaux signataires de la Charte « Plan Climat » aux côtés de Saint-Étienne Métropole.

> Le Concours des Initiatives Climat 2018, avec comme lauréats :

- Catégorie Bâtiment : la Mairie de Saint-Christo-en-Jarez pour la réalisation d'un espace médico-commercial dans une démarche de développement durable
- Catégorie Economie Circulaire : Envie Loire pour sa nouvelle filière d'économie circulaire avec Envie Autonomie
- Catégorie Mobilité : l'association Océvelo pour le réseau de voies vertes métropolitain
- Catégorie Innovation : la ville de Saint-Étienne pour ses projets autour de la Nature en ville

> Quatre ateliers thématiques sur la géothermie, la mobilité électrique, le télétravail et la visite « Plan Climat » : dans les coulisses de la 3<sup>ème</sup> ligne de tramway.

Le forum s'est clôturé par la projection en avant-première du documentaire « Après Demain » de Cyril Dion et Laure Loualha.

### Projet du cadastre solaire

Mise en ligne du cadastre solaire de Saint-Étienne Métropole : <https://saint-etienne-metropole.insunwetrust.solar/>. 50 devis ont été demandés via le cadastre.



© Saint-Étienne Métropole – Cadastre solaire, Source : Direction Développement Durable et Energies, SEM'

### Projet d'hydroélectricité

Finalisation de la première tranche de l'étude sur l'hydroélectricité du territoire prévu sur 30 sites à potentiel, pour le développement de l'hydroélectricité sur le territoire de SEM.



© Direction Développement Durable et Energies – Forum Plan Climat  
Source : Direction Développement Durable et Energies, SEM

### Fonds de concours aux communes « Transition Energétique et Ecologique »

Saint-Étienne Métropole apporte un soutien à ses communes membres dans le domaine de la transition énergétique et écologique au travers du dispositif de fonds de concours mis en place jusqu'en 2020.

Une liste de projets éligibles est proposée aux communes et couvre les principaux domaines de la transition énergétique et écologique : énergie, biodiversité et adaptation au changement climatique, gestion de l'eau, performance énergétique et environnementale des bâtiments, aménagement des espaces publics, éclairage public, mobilité, agriculture et alimentation, déchets.

Saint-Étienne Métropole consacre 3.4 millions d'euros à ce dispositif pour la période 2015-2020, tel que prévu dans le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI). Une enveloppe est allouée à chaque commune sur la durée du mandat, selon un principe d'équilibre territorial.

Le niveau d'intervention de Saint-Étienne Métropole est fonction du niveau de performance du projet. Les projets sont étudiés selon 7 critères de développement durable : énergie et eau, biodiversité et qualité de vie, intégration au site, mobilité et accessibilité, matériaux et filières, cohésion et insertion sociales, culture et participation.

Depuis 2016, plus de 50 projets ont été soutenus, pour une enveloppe globale de 2 000 000 € attribuée. Ce fonds de concours a notamment permis de soutenir des projets d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, d'économie d'énergie liée à l'éclairage public, d'amélioration de l'acoustique dans les établissements accueillant du public, de recours aux énergies renouvelables, de préservation de la biodiversité, de soutien aux circuits-courts etc.



© Direction Développement Durable et Energies – Fonds de concours du Grand-Croix - Source : Direction Développement Durable et Energies, SEM

Pour l'année 2018, ce sont près de 30 projets portés par les communes qui ont été soutenus par Saint-Étienne Métropole, pour une enveloppe d'environ 1 200 000 € attribuée.

Listes des projets ayant bénéficiés du Fonds de Concours « Transition Energétique et Ecologique » en 2018 :

- > L'Etrat, Projet : « Rénovation de la Mairie »
- > Fraisses, Projet : « Réhabilitation énergétique et mise en accessibilité de l'Ecole Jules Ferry »
- > Dargoire, Projet « Réhabilitation et extension de l'Ecole maternelle »
- > Firminy, Projet « Modernisation de l'éclairage public » dans un objectif d'économie d'énergie et de lutte contre la pollution lumineuse
- > Le Chambon-Feugerolles, Projet « Réhabilitation de la piscine municipale de l'Ondaïne »
- > Saint-Priest-en-Jarez, Projet « Rénovation du Clos Bayard »
- > Saint-Jean-Bonnefonds, Projet « Remplacement des huisseries de la mairie et de la crèche du bourg »
- > Saint-Joseph, Projet « Restructuration de la salle du Cercle »
- > La Grand-Croix, Projet « Réhabilitation d'un ancien bâtiment en salle de spectacle », avec toiture végétalisée
- > Doizieux, Projet « Réhabilitation d'un bâtiment industriel en école publique »
- > Chagnon, Projet « Remplacement des huisseries de la mairie, l'école et la cure »
- > Tartaras, Projet « Remplacement des huisseries de la Maison des Associations »
- > Saint-Etienne, Projet « Raccordement de la piscine Raymond Sommet et du gymnase omnisport au réseau de chaleur »
- > Châteauneuf, Projet « Projet ILOT@GE - développement d'un projet pilote pour démontrer la faisabilité d'une autonomie énergétique »
- > Saint-Paul-en-Jarez, Projet « Réhabilitation d'un ancien atelier en gymnase et salle de boxe »
- > Lorette, Projet « Nouveaux locaux des services techniques »
- > Génilac, Projet « Restructuration / extension du pôle scolaire Victor Elie Louis »
- > La Ricamarie, Projet « Remplacement éclairage public par des lanternes LED »

### Filière méthanisation

Saint-Étienne Métropole accompagne le développement d'une filière méthanisation sur son territoire. En effet, bien qu'aucun biogaz produit localement ne soit actuellement valorisé sur la métropole, cette énergie renouvelable constitue une des filières d'avenir essentielle pour l'atteinte des objectifs TEPOS.

Plusieurs types de projets sont possibles :

- > Valorisations des boues de station d'épuration
- > Projet 100% agricole
- > Projet valorisant les déchets de l'industrie agro-alimentaire
- > Projet « territorial » valorisant plusieurs de ces gisements, ainsi que des bio-déchets ou des déchets verts.

La valorisation du biogaz produit peut se faire sous différentes formes, notamment par :

- > Injection dans le réseau de distribution de gaz naturel
- > Cogénération : production d'électricité et valorisation de la chaleur

- > Création d'une station d'avitaillement pour véhicules

Les actions 2018 en faveur de cette filière :

- > Accompagnement de la direction assainissement pour piloter l'injection du biogaz dans le réseau de distribution de gaz naturel,
- > Accueil du Comité consultatif biogaz le 25 mai 2018,
- > Accueil du réseau régional des référents méthanisation à la STEP Furania le 13 novembre,
- > Accompagnement d'un projet agricole sur la vallée du Gier (présentation devant les élus des communes concernées, suivi d'une étude de faisabilité),
- > Réunion d'information dans le secteur des Monts du Lyonnais le 30 novembre (en mairie de Saint-Christo-en-Jarez).

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

405 T	de CO2 annuelles évitées dans le cadre du contrat de développement des énergies renouvelables thermiques sur SEM – Parc du Pilat
1 000	congressistes présents à Saint-Étienne pour le congrès national des parcs nationaux
37	bornes de recharge mises en service dans la Métropole
12	nouveaux signataires de la Charte « Plan Climat »
50	devis demandés via le cadastre solaire

### ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

420 000 €	d'aides apportées à 16 projets dans le cadre du contrat de développement des énergies renouvelables ayant généré 1.3 M€ de travaux
30 000 €	portés par un opérateur privé pour la solarisation photovoltaïque du patrimoine public
200 000 €	d'investissement public pour le développement de la mobilité électrique
2,5 M€	de fonds privés mobilisés pour le développement de la mobilité électrique
50 000 €	d'investissement pour la mise en place du cadastre solaire
1 200 000 €	pour les 30 projets dans le cadre du fond de concours, soutenus par Saint-Étienne Métropole

## Développement durable : réseaux de chaleur

L'avancement des projets de réseau de chaleur cette année :

> Mise en œuvre du schéma directeur des réseaux de chaleurs de Saint-Étienne Métropole pour donner un outil de décision aux élus afin d'étendre et de pérenniser les réseaux de chaleur existants. Cet outil permettra de prévoir les futures délégations de service public pour distribuer un maximum d'énergie renouvelable sur le territoire.

> Réseau de chaleur biomasse à Saint-Héand :

En phase d'étude de faisabilité et lancement des consultations en vue de la réalisation d'un nouveau réseau de chaleur biomasse à Saint-Héand. La mise en service est prévue en octobre 2019. Cette étude permettrait d'étendre ce réseau sur 12 400 logements.

> 123 tonnes d'équivalent de pétrole substituées

> Réseau de Châteaueux :

• Réalisation des travaux d'extension du réseau de chaleur en parallèle de la 3<sup>ème</sup> ligne de tramway.

• Alimentation de la piscine Raymond Sommet, AFPA (Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes) de copropriétés et extension possible en direction de la Cité du design.

• Ce réseau de chaleur a réalisé une baisse de 27 000 tonnes de CO<sup>2</sup>.

> Réseau de Saint-Christo-en-Jarez :

Mise en place de la deuxième chaudière bois suite au raccordement d'un nouveau bâtiment.

> Réseau de Firminy :

Réalisation de l'extension tardive pour alimenter des logements sociaux, 1 copropriété et les équipements de la collectivité.



© Direction Développement Durable et Energies – Travaux de construction d'une 2<sup>ème</sup> chaudière bois et d'une cogénération au réseau de Châteaueux. Source : Direction Développement Durable et Energies, SEM

> Réseau de Saint-Chamond :

Réalisation de l'extension Ceroix Berthaud et mise en place d'une cogénération.

> Accompagnement de porteurs de projets pour des Fonds Chaleur géré par l'ADEME. Les Fonds Chaleur participent au développement de la production renouvelable de chaleur. Ils sont destinés à l'habitat collectif, aux collectivités et aux entreprises pour un projet de géothermie sur sondes.

Ainsi, dans la commune de Saint-Héand, des fonds de chaleur seront installés au pôle musique avec 30 tonnes d'équivalent de pétrole substituée. La commune prévoit aussi de récupérer la chaleur des fours métallurgiques à Industeel Rive-de-Gier avec 515 tonnes d'équivalent de pétrole substituée.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS ET ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

42 km

de réseaux de chaleur

67 %

en énergie renouvelable

27 000 T

de CO<sup>2</sup> correspond à la baisse réalisée par le réseau de chaleur de Châteaueux

800 000 €

d'investissement pour le réseau de chaleur biomasse à Saint-Héand



© Direction Développement Durable et Energies – Extension du quartier Tardive sur le réseau de chaleur de Firminy, Source : Direction Développement Durable et Energies, SEM

## Développement durable : sensibilisation

Saint-Étienne Métropole conduit une politique d'éducation au développement durable du public en général. Elle mène de nombreuses actions envers les jeunes générations pour les rendre actrices dans la préservation de l'environnement. Plus particulièrement, le Plan d'Éducation à l'Eco-citoyenneté et au Développement Durable (PEEDD) permet de structurer une démarche globale de sensibilisation envers ce public particulier au sein des écoles primaires, des centres de loisirs ou des conseils municipaux des enfants.

> Lors des animations pédagogiques, 169 élèves ont découverts des thèmes tels que les liens entre l'agriculture et l'environnement, la préservation de la biodiversité, l'apprentissage des gestes éco-citoyens notamment ceux liés au tri des déchets ou à la consommation de produits locaux et de saison, mais aussi la préservation de nos rivières (Le Furan, le Gier et l'Ondaine) ou encore la lutte contre la discrimination.

> Les séjours pédagogiques ont permis à 182 élèves de découvrir les écosystèmes présents dans nos rivières et d'être sensibilisés à l'importance d'une eau de qualité ainsi qu'aux interactions entre les paysages, notre patrimoine et la biodiversité.

> En 2018, 4209 élèves ont été ainsi sensibilisés au comportement responsable

> La démarche « Ecole Eco-citoyenne et son quartier » s'est poursuivie en 2<sup>ème</sup> année avec l'école Saint-Exupéry de Rive-de-Gier. C'est une démarche volontaire qui contribue à l'apprentissage par les jeunes et par toute la communauté scolaire des enjeux du développement durable. Elle s'adresse aux écoles élémentaires publiques. Elle repose sur un programme d'actions concrètes s'inscrivant dans la durée touchant à la fois l'usage des locaux, l'organisation de la vie scolaire et les contenus pédagogiques sur des thématiques à enjeux pour le territoire.

Deux nouvelles écoles ont décidé de s'engager dans ce projet d'Ecole Eco-citoyenne. Il s'agit des écoles élémentaires Gaspard Monge à Saint-Étienne et Jaurès Rousseau au Chambon-Feugerolles. Au terme de cette 1<sup>ère</sup> année, ces deux écoles devraient déjà prétendre à recevoir le label académique E3D (Ecole ou Etablissement en Démarche globale de Développement Durable) niveau 2. A ce jour, 7 écoles de Saint-Étienne Métropole sont labellisées E3D par l'académie de Lyon.



© Direction Développement Durable et Energies  
Sensibilisation des enfants au comportement responsable  
Source : Direction Développement Durable et Energies, SEM

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

169

animations scolaires pédagogiques auprès de 4 027 élèves

7

séjours pédagogiques

4 209

élèves ont été ainsi sensibilisés au comportement responsable.

### Commande publique et affaires juridiques

Cette année, la direction poursuit l'intégration de critères de sélection prenant en compte le développement durable (environnemental et social) dans les marchés publics : environ 50 procédures sur 430 suivies par le service Marchés Publics intègrent un tel critère. La direction intègre également des clauses développement durable : environ 55 procédures sur 430 suivies par le service Marchés Publics intègrent une clause développement durable d'exécution du marché.

### Gestion des déchets

Saint-Étienne Métropole s'efforce via sa politique de gestion des déchets, de les collecter et les valoriser au maximum :

> L'ensemble des papiers, cartons et emballages recyclables (près de 27 000 tonnes/an) trouvent une seconde vie dans des filières de recyclage sur le territoire national, et en partie en Auvergne Rhône-Alpes (verrière de Saint-Romain-le-Puy, cartons dans la Drôme, etc.),

> Afin de profiter de la dynamique d'amélioration du tri du verre du « Plan de Relance », projet co-financé par Eco-Emballage qui s'est terminé en juin 2017, une proposition d'implantation ou de redistribution a été menée sur de nouvelles communes. Ce plan a permis à la ville de Saint-Étienne et à SEM d'avancer sur ce projet de collecte. Ce plan a permis d'augmenter ses performances de collecte de conteneurs pour le verre et les bacs jaunes.

> La direction poursuit la redynamisation de la collecte des textiles par l'installation de conteneurs et d'articles de communication à l'automne 2018 dans le magazine « Sem Le Mag ». Ce sont 1876 tonnes collectées soit 4.7 kg/hab./an.

> L'ensemble du réseau de déchèteries s'est équipé d'une benne dédiée DEA (DEA – Déchets d'Éléments d'Ameublement) où les usagers peuvent déposer leurs anciens meubles, matelas, canapés, etc.

> Limitation de l'impact de l'activité collecte et transfert, en renouvelant 4 bennes à ordures ménagères avec des véhicules 'euro 6' moins polluants et mise en service d'un tracteur fonctionnant au GNV (gaz naturel pour véhicules) pour le transfert des ordures ménagères.



© Gestion des déchets – Campagne pour les meubles, flyer distribué en déchèterie Source Gestion des déchets, SEM

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

27 000 T

sélectives collectées

1 057

PAV verre

273

PAV textile

1 876 T

collectées de textiles

## Assainissement et rivières

En matière de biodiversité, des travaux ont été réalisés en 2018 :

- > Choix d'une entreprise pour réaliser le traitement du biogaz de la station d'épuration Furania et son injection sur le réseau de gaz naturel en fin d'année 2018.
- > Remise en fonction de la valorisation thermique des boues de Furania

> 3 millions d'€HT sur le marché de travaux pour le traitement du biogaz à Furania.



© Assainissement et rivières – Méthaniseur, station d'épuration de Furania  
Source : Assainissement et rivières, SEM

## Enseignement supérieur, recherche, innovation et entrepreneuriat

> Saint-Étienne Métropole contribue à la lutte contre le réchauffement climatique et aux économies d'énergie grâce aux programmes de modernisation des campus stéphanois inscrits au Contrat de Plan État-Région 2015-2020. Ils sont pour l'essentiel ciblés sur des opérations de réhabilitation avec une composante « réhabilitation énergétique » affirmée, comme cela a été fait sur le campus de Tréfilerie. 100 % de projets soutenus font l'objet d'une évaluation en termes d'impact développement durable (impact environnemental positif via les approches RH, modèle économique et technologiques).

> Concernant la recherche et l'innovation, une politique orientée « spécialisation intelligente » a été mise en place, avec notamment la création d'une communauté d'innovation design et développement durable associant l'ensemble des laboratoires, centre des ressources et réseaux d'entreprises locaux et régionaux traitant du sujet (La Cité du design, Designers+, le CIRIDD, le pôle écoconception, l'ENISE (Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne), l'école supérieure d'art et design, l'école d'architecture de Saint-Étienne, l'école des Mines et l'université de Saint-Étienne).

> Dans le cadre du Dispositif Intégré de soutien à l'Innovation et au Numérique (D2IN), une place importante est réservée à « l'éco-innovation ».

> Enfin le projet IMOTEP d'HEF soutenu à hauteur d'1 million d'euros par Saint-Étienne Métropole s'inscrit dans les enjeux du secteur automobile qui doit faire face aux nouvelles normes nationales et européennes portant sur la réduction des émissions de CO2 rejetées dans l'atmosphère. IMOTEP est un concept de moteur innovant visant à réduire la consommation de carburant, dirigé par le groupe ligérien de l'ingénierie des surfaces. Grâce à de nouvelles technologies de traitement de surfaces l'objectif consiste en un véhicule hybride qui consommerait moins de 2 litres au 100 km.

> 1 million d'euros versé par la Métropole au projet IMOTEP

### Mission politiques contractuelles et financements extérieurs

La Mission a accompagné 8 dossiers en lien avec le développement durable sur les thématiques suivantes dont :

- > Le renouvellement du réseau de chaleur de Firminy,
- > L'amélioration de la performance énergétique du Musée d'Art Moderne.

### Administration, logistique et finances

Saint-Étienne Métropole s'emploie à changer les matériels existants sur ses bâtiments en faveur des économies d'énergie :

> Les changements se sont opérés de manière systématique et progressive sur les luminaires par de la technologie LED (diode-électroluminescente) et par des ampoules LED. Ceci a été réalisé sur des locaux du personnel, mais également sur l'éclairage de circulation du Bâtiment Haute technologie (BHT). Dans ce même objectif, des serrures à badge ont été changées sur le siège Grüner afin de privilégier une technologie moins énergivore, des remplacements de portes plus étanches ont été conduits, de même que des changements de chaudières avec équipement de système de programmation et de régulation au château de Fontanès par exemple.

> Un contrat de performance énergétique a été mis en route au Centre Nautique du Nautiform prévoyant des actions de performance énergétique, la récupération sur les eaux de lavage (filtration et réutilisation pour les sanitaires), le passage en LED des vestiaires, l'installation de détecteurs de présence sur l'éclairage des vestiaires, la mise en place sonde crépusculaire hall des bassins côté ludique, l'amélioration du réseau de chauffage et le traitement de l'air dans plusieurs lieux du centre nautique.

> Enfin, un travail a été engagé sur le suivi des consommations d'énergie de manière à prévoir des modifications en matière d'investissements, mais également des changements de méthodes permettant de limiter les consommations. Une gestion technique centralisée a été mise en place pour le stade Geoffroy Guichard, la réserve des trois musées et le Bâtiment haute technologie. Par ailleurs, des réunions trimestrielles ont eu lieu dans les sites les plus énergivores en vue d'éviter les dérives et d'améliorer la gestion.

## Sports et loisirs

Les actions en direction du Développement Durable s'effectuent dans la continuité de celles engagées précédemment :

- > Poursuite de l'installation des pompes à chaleur au stade Geoffroy-Guichard pour le chauffage et l'air conditionné. De plus, l'éclairage des espaces réceptifs et des bureaux (3 500 m<sup>2</sup>) a été automatisé,
- > Les tontes de pelouse ont été traitées pour réaliser du compost,
- > Des écogobelets ont été distribués lors des événements qui se déroulent à Geoffroy-Guichard,
- > Lors des manifestations sportives telles que le Tour de France Paris-Nice, la direction a veillé à ce qu'un tri des déchets soit effectué correctement.

## Conseil de développement de Saint-Étienne Métropole

> Organe consultatif composé de représentants de la société civile organisée, le Conseil de développement est une instance de débats et de propositions sur tout sujet en lien avec de développement durable de l'agglomération.

Le développement durable est une thématique transversale qui sous-tend l'ensemble des travaux du Conseil de développement (un Vice-Président est particulièrement chargé de veiller à la mise en œuvre de cette orientation).

Dans ses avis produits en 2018, le Conseil de développement souligne les liens avec les enjeux du développement durable :

- Dans l'avis « Une stratégie design pour Saint-Étienne Métropole », le développement durable est identifié comme indissociable et transversal au design, notamment dans les domaines de spécificité de Saint-Étienne Métropole (design industriel et design sociétal). Le territoire peut utilement s'appuyer sur deux centres de ressources : le CIRIDD et le Pôle Ecoconception.
- En matière de rénovation énergétique des bâtiments, le Conseil de développement dans son avis sur le PLH 3 (Programme Local de l'Habitat de Saint-Étienne Métropole) rappelle l'ampleur de l'enjeu sur le territoire et appelle à démultiplier les actions et les moyens dans ce domaine pour atteindre les objectifs du PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial).
- > Le Conseil de développement intègre également le développement durable dans son fonctionnement : une consommation responsable lors des événements privilégiant les produits locaux, les déplacements sur le territoire de l'agglomération et en dehors sont effectués en transports en commun ou en covoiturage.



© Gestion des déchets – Tri des déchets au stade  
Source : Gestion des déchets, SEM

## PROPOSITIONS EN 2019



**Gilles ARTIGUES**  
*Vice-président en charge  
de la politique de la ville, du handicap  
et de la lutte contre les discriminations*

Pour l'année 2019, nous poursuivons la prescription des offres de services en faveur des économies d'énergies. Nous relançons la démarche d'EIT initiée en 2017 sur les zones industrielles du secteur de la Plaine pour l'étendre aux autres secteurs de Saint-Étienne Métropole.



**Jean-Claude CHARVIN  
et Jean-Luc DEGRAIX**  
*Jean-Claude CHARVIN Vice-président en charge  
de l'habitat et de la politique du logement  
et Jean-Luc DEGRAIX Conseiller délégué*

La requalification du parc existant (privé et public), l'amélioration de la qualité et de la performance énergétique des logements seront les enjeux majeurs du troisième programme local de l'habitat. Suite à une importante phase de concertation, il devrait être définitivement adopté en 2019.

L'année 2019 permettra de finaliser le déploiement des dispositifs de requalification de l'habitat privé par le début de la mise en œuvre des Opah-Ru sur Tarentaize-Beaubrun-Couriot à Saint-Étienne, les centres anciens de Rive-de-Gier, Saint-Chamond, La Ricamarie et Firminy, d'avancer les études sur le secteur Saint-Roch à Saint-Étienne.

Il s'agira de poursuivre les actions d'accompagnement dans le diffus au travers de la plateforme de la rénovation énergétique et des PIG métropolitains. L'effort portera également sur les grandes copropriétés avec la définition du programme de travaux sur certaines copropriétés de La Cotonne et le lancement d'un second Programme opérationnel préventif d'accompagnement des copropriétés (POPAC).



**Eric BERLIVET**  
*Vice-président en charge  
de la collecte des ordures ménagères,  
du tri sélectif et du traitement des déchets*

En 2019, nous prévoyons un réaménagement de la déchèterie de Saint-Chamond pour augmenter le nombre de quais et assurer une meilleure fluidité dans les déplacements des usagers. Cette extension sera conforme en tous points à la réglementation environnementale ICPE.

Nous renouvelerons également les marchés de collecte des ordures ménagères, des papiers et emballages hors verre en porte-à-porte et en conteneurs enterrés, en respectant des objectifs de développement durable (actions visant à réduire les quantités enfouies, limitation des nuisances).

Pour finir, nous renouvelerons les marchés de déchèteries en intégrant des objectifs de valorisation maximale et une variante obligatoire « sur tri du Tout-venant » visant à réduire le recours à l'enfouissement.

Afin de compléter notre organisation, nous formaliserons une feuille de route pour l'amélioration du tri des emballages / papiers.

Il s'agit pour Saint-Étienne Métropole d'assurer la continuité du Plan de Relance et d'anticiper progressivement l'extension des consignes de tri (échéance 2022).



**Bernard BONNET**  
*Vice-président en charge  
de l'assainissement  
et des contrats de rivières*

Pour 2019, nous effectuerons une étude sur l'optimisation du gisement des boues et des graisses traitées sur les stations d'épuration de Saint-Étienne Métropole et la sécurisation des filières d'élimination. Nous commencerons aussi les travaux dans la station d'épuration de Furanla en fin d'année 2018 ainsi que l'injection du biogaz sur le réseau de gaz naturel prévu en fin d'année 2019.



**Marc CHASSAUBÉNÉ**  
*Vice-président en charge  
du Design et du numérique*

Une nouvelle application de suivi de consommations énergétiques pour les habitants sera créée en 2019.

Elle a pour but de permettre au citoyen de suivre sa consommation de gaz, d'électricité et d'eau afin de générer des économies.

Elle permettra aussi d'envoyer des conseils personnalisés selon son mode de consommation.



**Sylvie FAYOLLE**  
Vice-présidente en charge  
du développement durable et des énergies

**Les actions prévues pour 2019 :**

Nous poursuivons le contrat de développement des énergies renouvelables thermiques avec pour objectifs de financer 20 nouveaux projets pour substituer 2 000 Mwh d'énergie fossiles et éviter l'émission de 400 tonnes de CO<sup>2</sup>,

Les premières toitures photovoltaïques liées à la démarche de solarisation du patrimoine public devraient voir le jour,

Nous finaliserons l'étude du potentiel d'hydroélectricité sur le territoire de Saint-Étienne Métropole par la réalisation d'études de faisabilité très précises pour exploiter les sites intéressants,

Nous mettrons en service le premier réseau de chaleur biomasse pour chauffer les logements sociaux, des équipements municipaux et une copropriété sous la maîtrise d'ouvrage métropolitaine à Saint-Héand. Nous étudierons la création d'un nouveau réseau à Saint-Chamond et préparerons à la validation politique du schéma directeur par le conseil métropolitain,

Nous adopterons le plan d'action « Métropole exemplaire » afin de réduire le bilan carbone de la collectivité,

Nous installerons les premières consignes à vélos sécurisées à recharge solaire sur le territoire de la Métropole, et continuerons le déploiement massif de bornes de recharge pour véhicules électriques grâce à notre partenariat avec E-totem,

Enfin, l'outil d'aide à la décision IMOPE sera développé à l'échelle de tout le territoire métropolitain et sera testé par des services dans d'autres domaines que l'énergie et l'habitat afin d'en assurer l'exploitation la plus optimale.



**Gilles THIZY**  
Vice-président en charge  
de la cohésion territoriale

La protection de la qualité du cadre de vie et des paysages est pour notre territoire et ses habitants un enjeu majeur et l'une de ses composantes consiste en la prise en compte de la richesse de nos paysages quotidiens.

Le RLPi est le 1<sup>er</sup> document de planification intercommunale. C'est un projet collectif qui concerne le cadre de vie de tous. Celui-ci est partagé pour lequel la concertation et les échanges avec les différents acteurs sont placés au cœur de la démarche.



**Marc PETIT**  
Vice-président en charge  
de la mobilité durable,  
de la prospective et l'organisation  
des transports et des déplacements

Conjointement avec la Direction Développement Durable et en partenariat avec la société Green Yellow, nous installerons une importante surface de panneaux solaires sur les halls de stationnement des bus du dépôt Transpôle pour une capacité de production totale de 2,1 Mw (répartie entre le réseau ENEDIS et la consommation en directe par la STAS).



**Hervé REYNAUD**  
Vice-président en charge  
de l'administration générale,  
des ressources humaines, des marchés  
publics et des synthèses financières

L'action consistant au changement des luminaires en LED est poursuivie, de même que les travaux engagés sur les régulations thermiques avec l'introduction notamment du solaire sur plusieurs sites abritant des locaux du personnel.

Un nouveau marché chauffage ventilation sera également conclu en 2019.

Enfin, la mise en place de systèmes de prépaiement sur les aires d'accueil des gens du voyage doit compléter ces mesures par une régulation des consommations énergétiques et de fluides par les occupants.



**Guy FRANÇON  
et Daniel JACQUEMET**  
Guy FRANÇON Conseiller délégué  
en charge de l'immobilier et de la  
requalification et Daniel JACQUEMET  
Conseiller délégué en charge  
des services aux entreprises  
de Saint-Étienne Métropole

L'année prochaine, nous continuerons la plupart de nos projets.

Avec l'animation territoriale composée de développeurs économiques, nous poursuivons la prescription des offres de services en faveur des économies d'énergies d'EDEL42, ADEME.

Nous relancerons également la démarche d'écologie industrielle et territoriale initiée en 2017 sur les ZI du secteur de la Plaine pour l'étendre aux autres secteurs du territoire de Saint-Étienne Métropole (Ondaine, Gier, Couronne, ville centre).

# PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

### Développement territorial

#### Service agriculture

> Dans le cadre du projet de PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) de l'Ouest stéphanois sur les communes d'Unieux, de Saint-Genest-Lerpt, de Roche-La-Molière et de Saint-Étienne pour le secteur de Saint-Victor-Sur-Loire, Firminy, Le Chambon-Feugerolles et la Ricamarie, une soixantaine d'exploitations agricoles sont concernées. Le périmètre définitif, après concertation avec l'ensemble des agriculteurs et des communes, s'établit à 3404 hectares. La dernière étape (phase d'approbation) a débuté en octobre 2018 et le PAEN devrait être validé avant l'été 2019 après une enquête publique au printemps. Saint-Étienne Métropole est l'opérateur local (maître d'œuvre) de ce projet de PAEN qui est de compétence du Conseil Départemental.

> Le PAEC (Projet Agro-environnemental et Climatique) de la Métropole et du Syndicat Mixte Aménagement Gorges la Loire (SMAGL) est dans sa phase opérationnelle post engagements MAEC à destination de 10 classes de CE2, CM1 et CM2.

Cette année, il s'agissait de proposer des actions thématiques à l'ensemble des agriculteurs du territoire. Ainsi, un concours prairies fleuries a été organisé conjointement avec le PNR Pilat au printemps 2018 et des journées techniques sur la gestion pastorale des parcelles difficiles, l'agroforesterie et la gestion des haies ont été organisées à l'automne 2018.

> Dans le cadre du PEEDD, des animations ont été organisées sur les pratiques agro environnementales. Une demi-journée d'animations en classe et 7 sorties terrain organisées sur des exploitations engagées en MAEC.

#### Service développement Local

Des Equipements Communautaires Multilocaux (ECM) sont réalisés par la Métropole :

> 2 projets finalisés et inaugurés à Fraisses et Saint-Genest-Lerpt sur l'aménagement d'espaces publics avec préservation de la perméabilité des sols au maximum, retenue des eaux d'écoulement pour intégration progressive au réseau ou réutilisation pour les plantations.

> 1 projet en cours de finalisation à Châteauneuf sur l'aménagement d'un parcours piéton entre le bourg ancien de Châteauneuf et le site de la Madonne. Cette opération d'aménagement a compris : l'aménagement d'un point de départ de sentiers de randonnée, la valorisation et la signalétique du sentier, la mise en valeur du patrimoine historique le long du parcours par des panneaux explicatifs installés le long du sentier, l'aménagement du stationnement pour les randonneurs et la réalisation d'un parcours piéton,

> Lancement de la définition du programme de l'ECM de Dargoire sur l'aménagement touristique des ruelles du bourg et du chemin des vigneron entre le bourg et l'église.

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

3

journées de formation à destination des agriculteurs

5

candidats au concours des prairies fleuries

10

classes sensibilisées dans 9 écoles

233

élèves sensibilisés



© Direction Développement territorial -Inauguration de l'ECM de Fraisses  
Source : Direction Développement territorial, SEM



## Service Planification et prospective

### Contrat Vert et Bleu

Une étude a été lancée en cohérence avec la stratégie foncière agricole inscrite dans le cadre du projet d'agglomération 2014-2020 afin de renforcer l'intervention en faveur de la préservation des espaces agricoles et naturels ; la mission d'accompagnement de 3 communes en cours de révision de leur PLU (La Gimond, Saint-Nizier de Fornas et Rozier-Côtes d'Aurec) est en cours de finalisation. Elle a pour objectif de les aider à identifier les enjeux agro-environnementaux dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.

### Carte des potentiels agricoles des sols des nouvelles communes

Une mission confiée à la Chambre d'Agriculture de la Loire qui possède une méthodologie éprouvée et rapide pour analyser le potentiel agricole (caractéristiques agronomiques, pentes, sols ...) des sols, en vue de faciliter la planification.

- > 8 nouvelles communes de Métropole cartographiées



© Assainissement des rivières – Découverte du Gier  
Source : Assainissement des rivières, SEM

## Aménagement et construction

Les actions en direction du développement durable s'effectuent dans la continuité de celles engagées précédemment :

- > Lors de la création de zones d'activités (Génilac, La Talaudière, etc.), un inventaire faune – flore ainsi que diverses études environnementales ont été conduites. Par exemple, la gestion des eaux pluviales est prise en compte dans l'élaboration des plans d'aménagement.
- > La zone humide présente sur le tènement foncier de la salle omnisport du Gier a été et sera préservée en l'état et mise en valeur.

## Assainissement et rivières

Saint-Étienne Métropole s'engage à restaurer et à préserver la biodiversité. Cette année, des opérations ont été réalisées pour éviter que des bâtiments ne soient un obstacle à l'écoulement naturel des rivières pour les espèces et pour sauvegarder la continuité écologique. Ces objectifs ont été poursuivis via des actions diverses : aménagement de berges et effacements de seuils pour laisser la place nécessaire à la rivière et éviter les embâcles, découverte des cours d'eau, suppression des rejets d'eaux usées dans les milieux naturels. De plus, pour chaque chaussée rénovée, des diagnostics amiantés ont été implémentés.

- > Suppression de rejets directs au milieu naturel :
  - Dans la station d'épuration Vergelas au hameau de Vergelas à Saint-Paul-en-Jarez, mise en service en juillet 2018
  - Remise en état de 2 postes de relevage à Saint-Genest-Lerpt, cet été
- > Contrôle des habitations sans dispositif d'assainissement non collectif (installations individuelles de traitement des eaux domestiques),
- > Arasement du seuil du Pont blanc sur le Furan à La Fouillouse et d'un seuil sur l'Onzon à La Tour-en-Jarez permettant le franchissement piscicole,
- > Lutte sur toute l'année contre les espèces invasives sur tous les bassins versants du territoire,
- > Découverte et aménagement sur 420 mètres des berges du Gier à l'entrée de Saint-Chamond (1ère tranche), d'un montant de 3,5 millions d'euros,
- > Travaux préparatoires à l'aménagement des berges du Gier à La Grand Croix au niveau du parc de la Platière,
- > Aménagement des berges de l'Échappé sur les communes de Firminy et du Chambon-Feugerolles de juin à novembre 2018 pour un montant de 300 000 € HT.

## Voirie

Les travaux réalisés par la direction cette année :

- > Utilisation de matériaux recyclés en couche d'assise,
- > Réutilisation de matériaux issus de chantiers en excédant (ex : robatât d'enrobés) sur des chemins à proximité,
- > Optimisation des structures pour limiter les évacuations de matériaux.

## Développement économique, emploi, formation

Les actions qui ont été menées cette année :

> Mise en place du désherbage « zéro phytosanitaire », et installation de deux hôtels à insectes à la Métrotech\*.

\*Métrotech est dédié à la création et au développement d'entreprises tertiaires.

> Une étude de requalification d'espaces économiques a été lancée dans les communes de la Métropole en mai 2017 et doit s'achever début 2019. 90 espaces économiques de la Métropole sont en cours de requalification dont l'un des objectifs est de rationaliser et de densifier le foncier (éviter l'étalement urbain et préserver la biodiversité),

> Une étude d'identification de gisements du foncier, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et de Consignations et l'Epora, visant à réemployer des tènements déjà urbanisés, a été lancée en mai 2017 afin d'éviter l'étalement urbain.

> Mise en place de mesures compensatoires pour la fin de l'aménagement de la zone du Syndicat Intercommunal des Parcs d'Andrézieux-Bouthéon (SIPAB) à Andrézieux-Bouthéon,

> Réalisation d'un cahier de prescriptions en cours, pour l'aménagement durable des zones d'activités de Saint-Étienne Métropole (en création ou en requalification).

> 2 Ha de zones humides créés en 2018



© Direction Développement économique, emploi, formation – Hôtel à insecte Métrotech. Source : SEM

## Développement durable : réseaux de chaleur

Alimentation des chaufferies bois uniquement en plaquettes forestières issues de forêts durablement gérées et approvisionnement à partir de plateformes situées à moins de 80Km des chaufferies. 32 000 tonnes de bois sont ainsi consommées chaque année.

## Développement durable : biodiversité

### Démarche « Zéro phyto »

> La CDC Biodiversité, filiale du Groupe Caisse des Dépôts, a lancé il y a 1 an, un vaste programme d'adaptation des territoires au changement climatique, en partenariat avec la ville de Saint-Étienne et la STAS : Nature 2050 pour mettre en œuvre des actions basées sur la nature. Ils ont comme objectifs de conserver et d'accroître la biodiversité et d'adapter les territoires français aux changements climatiques. A travers le programme NATURE 2050, la Métropole, la ville de Saint-Étienne, la STAS et des entreprises locales se sont mobilisées pour cette action (Eiffage énergie infrastructure Loire Auvergne, GRDF, EDF, Favier Traitreur, Greenyellow, La carpe Stéphanoise, Véolia Eau, Compagnie Générale des eaux).

> En conformité avec la « loi Labbé » relative à l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par les personnes publiques pour l'entretien des espaces verts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Saint-Étienne Métropole a engagé son Plan de Désherbage Communautaire (PDC). Il a été conduit sur l'ensemble des espaces propriété de Saint-Étienne Métropole cette année. Ce plan a pour objectifs de faire un état des lieux des pratiques actuelles, d'analyser la sensibilité des espaces communautaires et de proposer des modes de gestion visant à préserver l'environnement. Chaque espace a été visité et diagnostiqué ainsi que le travail a été réalisé de façon participative avec les directions de la Métropole.

> Dans le cadre du Contrat, Saint-Étienne Métropole prévoit d'entretenir 307 espaces soit 387 ha (dont 255 ha végétalisés), 5,5 Km de haies, plus de 1000 arbres plantés et une centaine de massifs sur les espaces aménagés. Il y a près de 240 ha d'espaces naturels, 77 ha d'espaces à proximité de bâtiments publics, 39 ha en bordure de voirie, 12 ha de parking et 10 ha de bassin de rétention...

> Près de 82 % des espaces et voiries présentent des risques élevés de transferts de produits phytosanitaires vers le milieu aquatique. Un ensemble de fiches techniques adaptées aux territoires de la Métropole et s'appuyant sur des exemples d'espaces a été réalisé par le bureau d'études Envilyl (Société de services indépendante en agri-environnement, conseil, analyse et aide au développement durable des territoires) et sera mis à disposition des communes.

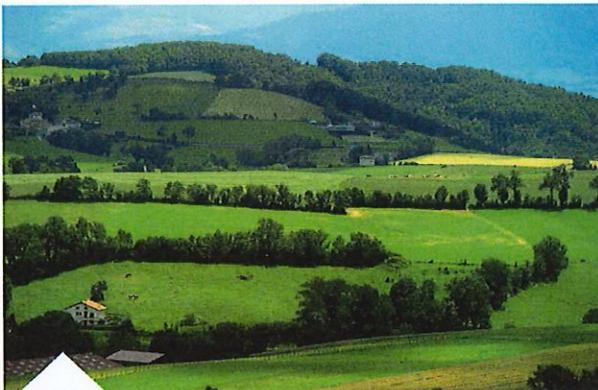
> Les travaux conduits cette année :

• Au printemps 2018, installation de radeaux flottants offrant une zone végétalisée sur le plan d'eau artificiel du Janon. C'est un aménagement favorable pour les oiseaux en surface et de frayères à l'alevinage des poissons,

• En automne 2018, démarrage de la création d'un verger permacole dans le parc du bois d'Avaise : plantation en entrée du Parc et débroussaillage, préparation des plantations de variétés anciennes dans le verger permacole (piquetage avec l'association « les croqueurs de pommes »), et plantations d'arbres à l'entrée du bassin de Janon.



© Direction Développement Durable et Energies – Carrés d'herbes fleuries aux abords du Zénith, Source : Direction Développement Durable et Energies, SEM



© Direction Développement Durable et – Paysage agricole Saint-Christo-en-Jarez Direction Développement Durable et Energies, SEM

### Contrat Vert et Bleu

> Les actions du Contrat Vert et Bleu sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Etienne Métropole se poursuivent. La définition du cadre stratégique d'intégration de la Trame Verte et Bleue (TVB) dans les politiques publiques a permis de :

- formuler les enjeux territorialisés de la Trame Verte et Bleue afin d'anticiper les études nécessaires au futur PLUi par une analyse fiable et validée,
- définir l'identification des secteurs stratégiques d'intervention pour les actions de restauration génériques (non localisées) inscrites dans le Contrat Vert et Bleu,
- identifier les secteurs remarquables à préserver, les points de blocages prioritaires et les espaces contraints sur lesquels Saint-Etienne Métropole veut intervenir en priorité.

Pour y parvenir, il a été décidé de proposer une organisation et des moyens de mise en œuvre spécifiques en transversalité avec les services de la Métropole.

Une série de films faisant la promotion des actions du Contrat Vert et Bleu a été réalisé pour une diffusion sur le site web institutionnel de la Métropole, lors des évènements grands publics et des temps forts de la Direction développement durable et énergies en interne.

> La Métropole pilote aussi une action de renforcement des haies et des mares comme support de biodiversité dans des secteurs à enjeux dans les corridors écologiques métropolitains. Ces travaux sont réalisées par un prestataire privé (entreprise PASSION NATURE) mais l'ingénierie technique est assurée par la FRAPNA Loire avec l'appui de la Fédération des chasseurs de la Loire.



© Direction Développement Durable et – Prairies cultures Saint Galmier Direction Développement Durable et Energies, SEM

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

1,380 km

de haies plantées

10

mares pour 545 m<sup>2</sup> restaurées

29

mares pour 1 475 m<sup>2</sup> projetées pour l'hiver 2019

## Partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

La ligue de protection des oiseaux a mené les actions suivantes cette année :

- > Accompagnement de 3 communes (Chambœuf, Firminy, L'Etrat) pour la labellisation de 33 ha d'espaces verts communaux en « Refuges LPO pour la Biodiversité ». Ces communes ont fait l'objet d'un diagnostic écologique et de préconisations de gestion.
- > Création d'un atlas intercommunal de la Biodiversité, construit sur une synthèse et un bilan des connaissances naturalistes pour le bassin versant du Gier (après l'Ondaine et le Furan en 2016 et 2017). Cet atlas s'appuie aussi sur la prospection naturaliste complémentaire et la cartographie de la richesse biologique.

> 250 000 données naturalistes analysées et cartographiées

## Développement durable : énergie climat

### Fonds de concours aux communes « Transition Energétique et Ecologique »

Listes des projets ayant bénéficiés du Fonds de Concours en 2018 :

- > Saint-Christo-en-Jarez, Projet « Récupération des eaux pluviales de l'espace médico-social »
- > Farnay, Projet « Aménagement extérieur de la Loge du Trève », permettant de renforcer la trame verte et bleue.

## Développement durable : sensibilisation

> Durant le mois de janvier 2018, l'Office de Tourisme de Saint-Étienne Métropole a accueilli les outils de communication et de sensibilisation pour la préservation de la Biodiversité : exposition, jeu mémo biodiversité, quiz biodiversité et clip vidéo.

> De janvier à février 2018, l'exposition «Préserveons la biodiversité » et le jeu Mémo Biodiversité ont été utilisés par le Conservatoire des Espaces Naturels dans sa démarche de sensibilisation.

> Saint-Étienne Métropole était présent au Salon Couleur Nature à Andrézieux-Bouthéon les 5 et 6 mai 2018 sur la thématique de la préservation de la Biodiversité. La Métropole a également célébré la semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre 2018 sur son territoire en proposant un programme varié pour sensibiliser le public à l'écomobilité et ainsi générer des changements de comportement :

- Quizz « mobilité » sur Facebook avec remise de petits lot : Le jeu a permis d'attribuer à 17 gagnants un vélo tout chemin mixte mécanique, des Topo Guides de randonnée de Saint-Étienne Métropole et des entrées au Musée d'Art et d'Industrie
- Marche à la découverte de la nature en ville en partenariat avec la Frapna Loire

- Bourse aux vélos avec l'association OciVélo (Association d'usagers du vélo à Saint-Étienne),
- Balade dans les Gorges de la Loire
- Découverte des coulisses du chantier de la 3<sup>ème</sup> ligne de tramway et de son tracé
- Conférence – débat au Musée d'Art et d'Industrie sur le vélo en ville
- Visite découverte de la ville en langue des signes
- Parcours Air-Déplacement en ville pour découvrir les enjeux de la mobilité entre Châteaureux et le Transpôle STAS guidé par l'association Apieu Mille Feuille.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

5 000

personnes sont venues découvrir les différents stands au Salon Couleur Nature

17

gagnants :  
1 vélo tout chemin mixte mécanique  
plateforme végétalisée



© SEM – Bourse aux vélos – Direction Développement Durable et Energies  
Source : Direction Développement Durable et Energies, SEM

### Communication et marketing territorial

Lancement du magazine de la Métropole sur un papier issu de forêts à gestion durable, imprimé en 200 000 exemplaires.

### Mission tramway

#### 3<sup>ème</sup> ligne de tramway en phase de chantier

> Dans le cadre du projet, 164 nouveaux arbres ont été plantés,  
> Sur les 4.3 km de nouvelle voie de tram créés, 1.2 km sera végétalisé. Au lieu de mettre un simple gazon très gourmand en eau d'arrosage et nécessitant beaucoup d'entretien, il a été décidé de mettre en œuvre une végétalisation plus rustique mais aussi plus élaborée nécessitant moins d'eau et moins d'entretien.  
> Cette végétalisation est composée de diverses plantes résistantes ayant des cycles végétatifs complémentaires de manière à ce que la qualité esthétique soit maintenue en continu.  
Pour valider le choix des essences, une planche d'essai a été réalisée à proximité du stade Geoffroy Guichard.

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

164

nouveaux arbres plantés

1,2 km

de plateforme végétalisée

30 %

d'économie sur la consommation d'eau

30 %

de tonte en moins



© Mission Tramway - plantation d'arbres, Mission Tramway, SEM

## Magazine de Saint-Étienne Métropole

Le nouveau magazine de la Métropole est imprimé sur du papier « Reprint de luxe offset » au format fermé 19,5 L x 26 cm H. « RePrint Offset », un papier non couché blanc, certifié FSC® Mix, produit à partir d'un minimum de 60% de fibres recyclées. Le format minimise les chutes de papier.

## Gestion des déchets

En 2018, les actions mises en œuvre par cette direction sont les suivantes :

> Opération de déstockage des pneus des particuliers a été conduite dans 5 déchèteries (Firminy, Lorette, Roche-la-Molière, Saint-Étienne - Soleil et Saint-Étienne - Chauvetière). Cette opération a eu lieu sur deux semaines, en lien avec Aliapur (Eco-organisme en charge de la filière collecte et recyclage des pneus) et le transporteur agréé sur le département PROCAR. Ce dispositif a reçu des réactions très positives de usagers.

> Apport de plus de 3800 pneus

> Suppression de la collecte de l'ensemble des marchés forains sur la commune de Saint-Étienne suite à l'impulsion de la ville et de Saint-Étienne Métropole pour responsabiliser les forains à prendre en charge les déchets. Cela permet de supprimer l'utilisation de poids lourds consommant 90 litres de carburant au 100 km le week-end.

> Renouvellement des opérations compost sur les déchèteries de Saint-Étienne Métropole. Au printemps et automne de cette année, les usagers peuvent récupérer du compost. Afin de sensibiliser les usagers, des flyers ont été distribués et l'équipe Tri Prévention, majoritairement constituée d'agents en contrats aidés, a poursuivi des actions de proximités, en particulier à visée de sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques : parmi elles, peuvent être citées le paillage ou le mulching qui est une technique de tonte où l'herbe coupée est redéposée sur la pelouse et devient un paillis protecteur contre la sécheresse et un engrais naturel.



© Gestion des déchets – Le tri, c'est classe !  
Source : Gestion des déchets, SEM

## PROPOSITIONS EN 2019



**Bernard BONNET**  
*Vice-président en charge  
de l'assainissement et des contrats de rivières*

Nous poursuivons la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Assainissement pour améliorer la qualité des cours d'eau ainsi que leur aménagement avec par exemple, l'emblématique aménagement des berges du Gier à La Grand Croix au niveau du parc de la Platière, sur 300 mètres pour un montant de 5.5 M€ HT. Ce chantier débutera en février 2019.

Dans un autre domaine, nous comptons réaliser la découverte et l'aménagement des berges du Gier à l'entrée de Saint-Chamond (2<sup>ème</sup> tranche). Nous prévoyons aussi d'aménager les berges du Furet et du Furan en amont de Saint-Étienne et les berges de l'Ondaine au Pertuiset à Unieux.



**Sylvie FAYOLLE**  
*Vice-présidente en charge  
du développement durable et des énergies*

En 2019, nous poursuivons la mission animation foncière dans les sites à enjeux au titre de la trame verte et bleue.

Dans un contexte de croissance urbaine et de morcellement des zones naturelles, le maintien d'interconnexions physiques et biologiques, appelées trames vertes et bleues (TVB), est essentiel pour la bonne fonctionnalité écologique du territoire.

Une enquête foncière lancée auprès des propriétaires publics et privés permettra de recenser les usages pratiqués sur les parcelles concernées, les avis des propriétaires sur le projet et d'évaluer les possibilités de la mise en place d'outils de préservation en vue d'une gestion publique adaptée.

Par ailleurs, nous interviendrons en 2019 sur la gestion écologique et la renaturation des fiches urbaines, bassins d'eau pluviale, zones d'activité et îlots de chaleur urbains.



**Eric BERLIVET**  
*Vice-président  
en charge de la collecte des ordures ménagères,  
du tri sélectif  
et du traitement des déchets*

En 2019, nous prévoyons de soutenir et d'accompagner la création d'une vingtaine de sites de compostage partagé par an.

Nous inciterons aussi au compostage individuel en proposant des formations et l'achat du matériel répondant au meilleur rapport qualité /prix.



**Robert KARULAK**  
*Vice-président en charge du patrimoine,  
de la culture et du tourisme*

Nous mettrons en place un service de paiement en ligne de la taxe de séjour afin de limiter l'envoi de chèque.



**Rémy GUYOT**

*Vice-président en charge de l'agriculture  
et de l'économie agricole*

En matière de pérennisation du foncier agricole, la direction poursuit le Projet Agroenvironnemental et Climatique (PAEC) de la Métropole et du SMAGL, qui est dans sa phase opérationnelle post engagements des Mesures agroenvironnementales et Climatiques : concours prairies fleuries sur l'ouest stéphanois et formation prairies mellifères.

Par ailleurs, une subvention du PNR du Pilat sera versée pour une action de préservation des prairies naturelles d'une valeur de 4 700 euros.

25 exploitations de la Métropole sont concernées.

En matière de sensibilisation des publics aux enjeux de l'agriculture locale, nous poursuivons des animations sur les pratiques agro environnementales une demi-journée d'animations en classe pour 10 classes.



**Enzo VIVIANI**

*Conseiller métropolitain délégué  
en charge du foncier et de l'économie*

L'année prochaine, nous poursuivons l'étude de requalification des 90 espaces économiques de SEM en cours dont l'un des objectifs est de rationaliser et densifier le foncier (éviter l'étalement urbain et donc de préserver la biodiversité).

Nous continuerons aussi l'étude d'identification de gisements fonciers notamment en milieu urbain (en partenariat avec CDC et l'Epورا) dans une logique de résorption de friches pour réimplanter de l'activité sur des tènements existants et éviter l'étalement urbain.

Enfin, nous poursuivons la réalisation du cahier de prescriptions pour l'aménagement durable des zones d'activités de Saint-Étienne Métropole (en création ou en requalification) et des îlots de chaleur urbains.



**Gilles THIZY**

*Vice-président en charge  
de la cohésion territoriale*

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrite en Conseil Métropolitain le 20 décembre 2018.

Le PLUi sera le document stratégique au service d'un projet de territoire, construit et porté par les élus et qui aura pour vocation de donner le cadre de développement et d'aménagement du territoire dans un souci de développement durable.

Il se doit de mettre en cohérence toutes les politiques publiques : habitat, économie, déplacements, etc. qui ont un impact significatif en matière d'environnement.

La 1<sup>ère</sup> phase de diagnostic permettra notamment d'établir un état initial de l'environnement, en valorisant les travaux et études réalisées ses dernières années, par exemple sur les corridors écologiques et le recensement des zones humides par exemple.

Le PLUi sera l'un des outils permettant de décliner les orientations du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) dont l'approbation a eu lieu en 2018.

Enfin, la Métropole lauréate en 2018 de l'appel à projets « plan paysage » lancé par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire s'engage dans la réalisation d'un volet paysager du PLUi dont l'ambition est de construire les paysages de demain dans le respect des identités et dans le défi de territoires en transitions.

Continuité de l'émergence des Equipements Communautaires Multilocaux pour des aménagements des espaces publics ou touristiques.

# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉS



## SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

### Tourisme et culture

Les actions menées cette année par la direction tourisme et culture :

> Commercialisation du premier topoguide de petites randonnées sur le territoire de Saint-Étienne Métropole (31 communes). Cet ouvrage intitulé « Saint-Étienne Métropole... à pied – du Forez au Pilat » décrit une sélection de 32 itinéraires de Promenades et Randonnées. Il a été coordonné par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Le Comité départemental a quant à lui assuré, la présélection des parcours, la labellisation des itinéraires, la rédaction des textes ainsi que la collecte des contenus nécessaires à la création de l'ouvrage. La plupart des circuits sont accessibles en transports en commun

> Ventes de 3 000 Topo Guides

### Aménagement et construction

Pour la direction de l'aménagement et de la construction, les actions en direction du développement durable s'effectuent dans la continuité de celles engagées précédemment :

> Mixité générationnelle et fonctionnelle recherchée dans les projets d'aménagement (Site de Novacieries, Entrée Est de la Métropole),

> Un volume important d'heures d'insertion professionnelle a été demandée aux candidats dans le cadre du projet de salle omnisports du Gier. Cela constituera un des critères de sélection.

### Développement territorial

#### Service Agriculture

> Subvention de la FDSEA 42 pour la diffusion du guide du bon voisinage. Ce guide vise à sensibiliser tous les publics (scolaires et adultes) aux réalités de l'activité agricole qui s'exerce autour d'eux. Il s'agit notamment de bien faire comprendre quelles sont les contraintes des agriculteurs afin d'éviter les conflits de voisinage.

> Subvention de la FDSEA 42 pour l'opération « Ferme en Ville » sur les 5, 6 et 7 avril 2018 sur la place Jean Jaurès à Saint-Étienne. Pour cet évènement, des animations ont été prévues à destination du grand public et des classes de CM1-CM2 afin de faire découvrir l'agriculture locale, ses productions et ses métiers.



© Direction développement territorial – Guide du bon voisinage  
Source : Direction développement territorial, SEM

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

4

écoles de l'ouest stéphanois ont reçu le guide du bon voisinage

20

classes accueillies

600

élèves sensibilisés à l'agriculture locale

### Service développement local

Participation à l'action « Construction d'offre d'activités autour du textile et de l'accessoire de mode dans la vallée du Dorlay » qui vise à s'appuyer sur les savoir-faire historiques autour du textile et des accessoires de mode pour lancer une offre d'activités économiques dans la vallée du Dorlay (sur les communes de Doizieux, La Terrasse-Sur-Dorlay et Saint-Paul-En-Jarez).

### Service Planification / prospective

#### Contrat Vert et Bleu

La Métropole souhaite que l'enjeu fort de cette étude consiste à mener un travail multithématique concerté et partagé permettant de sensibiliser les élus, les agriculteurs, les urbanistes, les associations environnementales aux enjeux et contraintes de chacun pour aboutir à un consensus sur le projet de PLU.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

900 m<sup>2</sup>

de réserves foncières disponibles publiques et privées

3

candidats à l'installation



© Direction développement territorial – Maison des tresses et lacets – Ateliers du Dorlay. Source : Direction développement territorial, SEM

## Habitat et cohésion sociale

### Habitat

La direction a mise en place cette année une Conférence intercommunale du logement sous la co-présidence de l'Etat et de Saint-Étienne Métropole. Une instance de gouvernance partenariale à l'échelle de l'agglomération est chargée de définir les grandes orientations et les objectifs en matière d'attribution de logements sociaux, d'information des demandeurs et de logement des ménages issus du renouvellement urbain. Ils doivent permettre de réduire les inégalités territoriales en termes d'accueil des ménages à bas revenus dans le parc HML.

### Cohésion sociale – Politique de la ville

Dans le cadre du Contrat de ville signé le 1<sup>er</sup> juillet 2015, co-piloté par Saint-Étienne Métropole « agir ensemble, avec et pour les habitants des quartiers », 4 actions sont prioritaires :

- > La cohésion sociale en faveur des habitants concernés
- > Le cadre de vie en faveur des habitants concernés
- > Le développement économique et l'emploi
- > Le renforcement de la laïcité, des valeurs de la République et de la lutte contre les discriminations.

39 quartiers constituent la géographie d'intervention du contrat de ville répartis sur 12 communes de la Métropole (70 000 habitants sont concernés).

Dans ce cadre, en 2018, la Métropole a apporté un soutien financier d'un montant total de 555 720 € pour 58 projets.

Ces projets répondent aux 4 priorités du Contrat de ville.

### REDUIRE LES INEGALITES SOCIALES ET TERRITORIALES EN SANTE

> Saint-Étienne Métropole anime un Atelier Santé Ville (ASV) sur les vallées du Gier et de l'Ondaine ainsi qu'à Andrézieux-Bouthéon en complémentarité de ceux mis en place par la ville de Saint-Étienne. L'ASV a pour objectif de mobiliser les acteurs de la santé et les travailleurs sociaux qui agissent sur les quartiers pour agir en faveur du mieux-être dans les pratiques quotidiennes des habitants.

> Saint-Étienne Métropole apporte son soutien au Conseil Local en Santé Mentale (porté par le CHU de Saint-Etienne).

> Saint-Étienne Métropole est intervenue pour la prévention santé adaptée au public en difficulté, par le soutien :

- à l'animation (par la Ligue contre le cancer) de l'exposition itinérante prévention cancer faite avec et pour les habitants des quartiers autour de la « prévention primaire des cancers » (porté en 2017 par l'Institut de Cancérologie de La Loire), inauguré le 23 mars 2018 au Centre Hygée (Centre Régional de prévention des cancers),



© Direction Habitat et Cohésion Sociale – Différents panneaux (Alimentation, tabac...), Source : Direction Habitat et Cohésion Sociale, SEM

• d'une formation-action autour des addictions sur le quartier de la Chapelle à Andrézieux-Bouthéon (mars 2017) : co-construction partenariale (pilotée par la Sauvegarde 42) d'une exposition itinérante sur la prévention des addictions (vernissage le 13 novembre 2018 dans le cadre de la journée des acteurs de la politique de la ville) et sur la vallée du Gier : action de prévention et accès aux soins en addictologie auprès des jeunes, conduite par l'ANPAA en lien avec la Mission Locale du Gier-Pilat.

> L'amélioration de l'accès aux droits et aux soins, grâce à la médiation santé sur certains quartiers de la politique de la ville (porté par la Mutualité de la Loire). Après La Ricamarie (Centre-Ville-Moncel), Saint-Étienne (Beaubrun / Tarentaise/ Le Puits Couriot), Saint-Chamond (centre-ville /Saint-Julien /Lavieu), un nouveau territoire en bénéficie en 2018 : Rive-de-Gier (centre-ville/Grand-Pont).

## AMELIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES

### Le volet contrat de ville de la politique locale de l'habitat métropolitain (PLH3) :

Un soutien financier de Saint-Étienne Métropole en faveur de la réhabilitation et du renouvellement de l'offre HLM des quartiers prioritaires (réhabilitations, démolitions, reconstitution de l'offre) de l'ordre de 35 M€ sur la période 2018-2020 (dont sites ANRU). Des dispositifs de requalification du parc privé du PLH3 (OPAH) mobilisés sur les segments les plus fragiles du parc privé (centres anciens, grandes copropriétés) qui coïncident avec la géographie prioritaire du contrat de ville.

### Le projet de renouvellement urbain de l'agglomération stéphanoise (NPNRU) :

Le montant prévisionnel du projet global est de l'ordre de 313 M€ avec une base subventionnée de 285 M€ :

- La participation attendue de l'ANRU s'élève à 65,4M€ (dont 7,3 sur les PRIR locaux en attente d'arbitrage)
- La Région participe à hauteur de 13,8 M€ ;
- Le Département participe à hauteur de 6,9 M€ ;
- La participation souhaitée de l'ANAH s'élève à 18,41 M€ ;
- La participation prévisionnelle de Saint-Étienne Métropole sur le projet global s'élève à 49 M€ (ingénierie, habitat, aménagements).

### Les autres financements mobilisés sur le pilier 2 du contrat de ville (hors ANRU) :

- Une participation de la Région à hauteur de 6 M€ sur les Projets Urbain Régionaux (PUR) et de 4 M€ dans le cadre de la programmation du contrat de ville. En 2018, 17 projets de gestion urbaine et sociale de proximité - GUSP\* ont été accompagnés et cofinancés avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes. La Métropole a apporté un soutien de 120 000 €.
- Une participation du Département à hauteur de 1,85 M€,
- L'intervention du programme européen Investissements Territoriaux Intégrés sur la performance énergétique des logements sociaux permet de mobiliser une enveloppe de 4,2 M€ de crédits FEDER.

\*GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de proximité) : actions qui permettent des interventions visant à améliorer la qualité du cadre de vie des habitants des quartiers et l'organisation des espaces : cheminements de piétons, réalisation de petits aménagements de proximité, de travaux de résidentialisation, de sécurisation, éclairage...

> Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Saint-Étienne Métropole (ANRU), le dossier de présentation du Projet de Renouvellement Urbain de Saint-Étienne Métropole a été déposé en octobre 2018 et a été présenté par le Président et une délégation d'élus en Comité d'Engagement de l'ANRU le 29 octobre 2018. La convention finalisée cette année devrait être signée le 14 mars 2019 à l'occasion du Forum Régional des Acteurs de la Rénovation Urbaine organisé à Saint-Étienne par l'ANRU.

Ce projet concerne 6 quartiers prioritaires dont 2 Projets d'Intérêt National : Tarentaize-Beaubrun, Montreynaud à Saint-Étienne et 4 Projet d'Intérêt Régional : les centres-villes de Saint-Chamond et de Rive-de-Gier, Quartiers Sud-Est, la Cotonne à Saint-Étienne. L'objectif du Projet de Renouvellement Urbain est d'améliorer durablement le cadre de vie et l'image des 6 quartiers retenus. Le montant prévisionnel du Projet global est de l'ordre de 313 M€.



© Direction Habitat et Cohésion Sociale – Signature convention pluriannuelle Fabrique à Entreprendre. Source : Direction Habitat et Cohésion Sociale, SEM

### DEVELOPPER L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET FAVORISER L'EMPLOI

> 12 relais emploi de proximité sont présents dans les quartiers prioritaires pour favoriser l'accès des demandeurs d'emploi aux mesures et dispositifs du service public de l'emploi et de la formation. En 2018, l'action relai emploi a été labellisée « 40 ans politique de la ville »,

> Une mobilisation des clubs d'entreprises Fondation Agir Contre l'Exclusion) et CREPI (Club Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'insertion) dans le cadre de la charte emploi des quartiers,

> Le développement des clauses sociales dans les marchés publics des bailleurs sociaux et des collectivités en faveur des habitants des quartiers (mission facilitatrice de Saint-Etienne Métropole),

> Un renforcement de l'offre de service d'accompagnement à la création / reprise d'entreprise en direction des habitants des quartiers avec la reconduction pour 3 ans de la convention avec la Fabrique à Entreprendre portée par la MIFE (Maison de l'information sur la formation et l'emploi).

> Une mobilisation de crédits FEDER en faveur de la formation dans les métiers du numérique, du développement d'activités et de l'économie de proximité dans le cadre du programme Investissements Territoriaux Intégrés. (ITI – Outil de territorialisation d'aide européenne visant à faciliter la mise en œuvre de projets adaptés aux spécificités de chaque territoire mobilisant des fonds FEDER et FSE, touchant ainsi aux questions de la mobilité durable en agglomération, du développement des usages numériques, de l'offre d'équipement public, de l'économie sociale et solidaire...).

### RENFORCEMENT DE LA LAÏCITE, DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

> Dans le cadre de la programmation 2018 du Contrat de ville, 35 projets ont été soutenus et financés par Saint-Étienne Métropole qui portent sur l'éducation et la citoyenneté, égalité des chances, égalité Femme/Homme et Lutte contre les Discriminations (LCD) avec notamment :

- la promotion de l'égalité des chances, notamment avec la découverte et l'accueil en entreprise pour les collégiens et lycéens issus des quartiers prioritaires ainsi que le soutien à la médiation numérique (Pôle ressources numériques de l'Ondaine, Centre des ressources en médiation numérique Zoomacom),
- la sensibilisation de la jeunesse, des acteurs socioéconomiques du territoire sur les notions de discriminations et de citoyenneté,
- un meilleur accès aux droits des victimes potentielles de discrimination (cellules d'écoute, aide juridique...),
- l'accompagnement à une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes des porteurs de projet du territoire, pour faire progresser la parité.

> En 2018, 13 communes et 63 partenaires associatifs ou professionnels se sont impliqués dans l'organisation des semaines de l'égalité. En résultat, 53 événements ont été réalisés 14 interventions ont eu lieu dans les collèges et lycées touchant ainsi 2217 élèves et plus de 3700 personnes.

> En conclusion, le contrat de ville a permis de mobiliser auprès de l'ensemble des financeurs près de 3 millions d'euros en faveur des quartiers.



© Direction Habitat et Cohésion Sociale – Bus de l'égalité.  
Source : Direction Habitat et Cohésion Sociale, SEM

## INDICATEURS DE RÉSULTATS ET ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

555 720 €

le montant total pour 58 projets

### SANTÉ

6

actions santé ont fait l'objet d'un accompagnement, d'un suivi dans la mise en œuvre ou l'évaluation

325 634 €

mobilisés au titre de la programmation 2018 (co-financement SEM, ARS, SGET, ville de Saint-Étienne)

### CADRE DE VIE

17

projets accompagnés par la Région Auvergne Rhône-Alpes

120 000 €

mobilisés par la Métropole en 2018

313 000 €

correspondant au montant global du projet de l'ANRU

### EMPLOI

12

relais emploi de proximité

### ÉGALITÉ

35

projets soutenus et financés par Saint-Étienne Métropole

13

communes impliquées dans les semaines de l'égalité en 2018

3 700

personnes participantes à ces semaines

### Développement durable : réseaux de chaleur

Les actions menées par la direction ont été les suivantes :

> Élaboration de l'avenant N° 2 à la délégation du service public sur le réseau de Montreynaud pour apporter une contribution aux études d'économies d'énergie.

> 5 000 € pour les études

> Baisse des prix unitaires de vente de l'énergie renouvelable sur le réseau de Saint-Chamond grâce à l'extension de celui-ci et de la mise en place d'une cogénération.

### Enseignement supérieur, recherche, innovation et entrepreneuriat

Saint-Étienne Métropole soutient les populations issues des quartiers « politique de la ville » grâce à deux dispositifs :

> La Fabrique à entreprendre qui accompagne des créateurs d'entreprises en quartier politique de la ville

> La Design Tech Academy sensibilise et forme des demandeurs d'emplois aux métiers du numérique à des fins de réinsertion professionnelle. Son offre est complétée par le campus des métiers du numérique récemment labellisé par la Région.

### Développement durable : énergie climat

Direction développement durable et énergies

Fonds de concours aux communes « Transition Energétique et Ecologique »

> Tartaras, Projet « Rénovation de la boulangerie communale »

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

250 à 300

participants environ à la Fabrique à entreprendre

500

sensibilisées et 50 formées par an à la programmation informatique par Design Tech Academy



© Développement durable et énergies – Le bourg après aménagements  
Source : Développement durable et énergies, SEM

## Développement économique, emploi et formation

Saint-Étienne Métropole mobilise l'ensemble des dispositifs qu'elle porte ou anime : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et la Politique de la Ville pour accompagner les demandeurs d'emploi vers une insertion durable sur le marché du travail et pour soutenir les entreprises dans leur politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et RH (Ressources Humaines). Les référents de parcours PLIE sont dotés d'une « boîte à outils » qui vient compléter l'offre de service de Pôle Emploi ou de la Région.

Concrètement, le PLIE et la Politique publique c'est :

> Accompagner les demandeurs d'emploi en grande difficulté dans leurs démarches d'accès à l'emploi. Ainsi, pour la première fois, l'action *100 Chances 100 Emplois*, déjà déployée sur d'autres territoires, a été mise en œuvre au sein de la Métropole en lien avec EDF et Casino. Cette action vise l'emploi durable à l'issue du parcours de l'individu. Il s'adresse aux jeunes jusqu'à 35 ans, ayant un projet professionnel. Grâce à une semaine de coaching, ils sont préparés à rencontrer un groupe d'entreprises mobilisées pour cette occasion, à savoir : Schneider Electric, Transdev, ADECCO, Manpower, OMG, l'AIMV, Ets Soulier Kubitzka, Pro BTP et la CPME.

> Sur 10 jeunes réunis en juin 2018, 9 ont rencontré les entreprises et après moins de 3 mois, 6 avaient une solution emploi ou formation.

> Renforcer l'offre de formation « Savoirs de base » pour les demandeurs d'emploi sans qualification par une mutualisation des moyennes régions. Ces dispositifs visent à acquérir ou actualiser des savoirs fondamentaux permettant une intégration sociale, citoyenne et économique des personnes,

> Dans le cadre du PLIE, 80 personnes ont été accompagnées sur des actions de mobilisation, de reprise de confiance ou d'appui social, 110 personnes très éloignées de l'emploi ont été accompagnées et 65 participants du PLIE ont bénéficié d'un contrat de travail dans le cadre de l'ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion). SEM travaille avec l'ensemble des ACI du territoire : Jardin de Valériane, Jardin d'Oasis, SOS Petits Boulots, Chrysalide, Parc de Montaud, ACARS, ressourcerie du Forez et Ondaine Agro.

> Faciliter le retour à l'emploi des personnes en difficulté, par un soutien mutualisé au financement de l'encadrement des postes en ACI et à la formation des salariés en insertion.

> Développer des clauses sociales qui ont pour vocation de permettre aux collectivités territoriales, aux bailleurs sociaux et à l'ETAT d'utiliser la commande publique comme un outil de lutte contre le chômage et l'exclusion.

> Des personnes ont bénéficiés d'un contrat de travail dans les domaines suivants : prolongement de la 3<sup>ème</sup> ligne de Tramway (30 000 heures), construction du Centre commercial STEEL (5 000 heures), requalification du Site de la Comédie (4 500 heures), construction du nouveau Crématorium : 6 000 heures) et requalification du centre des savoirs pour l'innovation (9 300 heures).

> Saint-Étienne Métropole participe également à la mission d'accueil de la Maison de l'Emploi de Saint-Étienne en lien avec la ville. La Maison de l'Emploi regroupe une quinzaine de structures qui interviennent dans le domaine de l'insertion, l'emploi la formation et la création d'entreprise.

> Les résultats sont positifs cette année : plus de 60 000 personnes accueillies et 700 évènements organisés sur le site : conférence, forums, réunions d'informations, recrutements, ateliers, comités de pilotage, etc.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS ET ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

1 500

personnes accompagnées par le PLIE

12

relais information emploi à disposition des habitants sur le territoire de SEM

55 000

heures d'insertion réalisées

350

personnes ont bénéficié d'un contrat de travail grâce aux clauses d'insertion

1 million d'euros

le budget global du PLIE pour 2018

## Mission tramway

### 3<sup>ème</sup> ligne de tramway en phase de chantier

Le projet du tramway est exemplaire du point de vue de l'insertion sociale à l'emploi. Ainsi, au sein même de l'équipe de la Mission tramway 1 personne a été recrutée dans le cadre du dispositif d'aide au retour à l'emploi (contrat aidé). De plus, dans le cadre des marchés de travaux, c'est 30 000 heures de travail (15 emplois à temps plein) qui ont été pourvues dans le cadre des dispositifs d'heures d'insertions sociales intégrées dans les marchés publics de travaux.



© Mission tramway – Travaux de création de la 3<sup>ème</sup> ligne de tramway  
Source : Mission tramway, SEM

## Communication et marketing territorial

Lancement de supports d'informations métropolitains comme le magazine de la Métropole et les Réseaux Sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) visant l'intervention citoyenne.

Le magazine est distribué dans les 53 communes de l'agglomération. Il est destiné à donner des informations sur les politiques publiques menées par la métropole au profit des habitants de ces communes autant urbaines que rurales. Le magazine de Saint-Étienne Métropole a été créé en 2018, le 1<sup>er</sup> numéro est paru en juin 2018.

## Assainissement et rivières

Des séances de sensibilisations auprès des écoles ont été proposées. Des visites scolaires aux stations d'épuration de Furania à La Fouillouse, de Saint-Galmier et de Saint-Chamond et des animations scolaires autour des rivières et du risque d'inondation, sur toute l'année.

## Gestion des déchets

Le dispositif de proximité des déchèteries mobiles rurales a été reconduit sur 6 communes cette année. Il s'agit d'un service qui permet de prendre en charge les déchets générés par les administrés des communes les plus éloignées du réseau de déchèterie fixes (Valfleury, La Valla-en-Gier, Doizieux, Saint-Christo-en-Jarez, Pavezin et Saint-Romain-en-Jarez). La déchèterie se rapproche des habitants par ce dispositif temporaire.

## Mission accessibilité

La direction continue d'œuvrer sur l'accessibilité à toutes formes de handicap pour que l'ensemble de ses services soient en conformité. Elle s'est engagée à respecter le cadre d'un Agenda d'Accessibilité Programmée transport, pour l'accessibilité des transports en commun (instrument de politique public inscrit dans les schémas directeurs d'accessibilité).

Les travaux d'accessibilité effectués en 2018 ont été les suivants :

> Les transports collectifs :

- acquisition de bus ou trolleybus prenant en compte l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap,
- constitution d'un groupe de travail pour mise à jour du guide pratique de l'accessibilité du réseau STAS,
- installation progressive d'un système sonore audible sur l'ensemble des lignes tramway et sur tous les arrêts de bus équipés de Bornes d'Informations Voyageurs pour faciliter l'accessibilité aux tramways. (Ce système sera utilisable via une télécommande),
- étude d'un système de reconnaissance d'ouverture des portes, type SNCF à coller au sol, afin de permettre aux personnes malvoyantes, non-voyantes ou en situation de déficit intellectuel d'actionner plus facilement l'ouverture des portes du tramway,
- achat de 3 bus articulés accessibles,
- 4 rames de tramway « nouvelle génération » ont été mises en exploitation en 2018 avec des équipements PMR (Personnes à Mobilité Réduite). L'accessibilité d'une cinquantaine de quais a été traitée sur l'année, au total 600 quais seront accessibles fin 2018.

> La voirie :

- Elaboration d'une stratégie de prise en compte de toutes les formes de handicap testée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018 dans l'intra boulevard urbain de Saint-Étienne sur 19 carrefours. En dehors des heures de pointe, les feux tricolores seront systématiquement mis en phase de repos « rouge véhicule et vert piéton » avec détection des véhicules en approche des carrefours. Un bilan sera établi fin décembre 2018.
- Mise en place d'un groupe de travail sur l'amélioration de la mobilité des usagers de la voirie dans le cadre des chantiers, notamment sur la circulation des personnes à mobilité réduite sur ces zones.
- Sensibilisation des entreprises qui travaillent sur ces zones sur les formes de handicap et rédaction d'un document à insérer dans les marchés publics.



© Mission Accessibilité – Quai de tramway surélevé.  
Source : Mission Accessibilité, ville de Saint-Étienne

### Service Handi'Stas

Depuis mars 2018, le service de transport étend ses horaires et les jours couverts par le service suite à la demande des associations, en soirée du jeudi au samedi sur le créneau 19h-23h et le dimanche et les jours fériés sur le créneau 10h-18h.

> Par ailleurs, des travaux ont été effectués dans l'espace public :

- Sur le site Le Corbusier, une étude diagnostic a été lancée pour la mise en accessibilité du parvis de l'église Saint-Pierre. La signalétique a été modifiée depuis la gare de Firminy. Installation d'un totem sur le parvis de la gare et des panneaux d'interprétation devant les différents bâtiments du site.
- Au musée d'Art Moderne et Contemporain a été inauguré la table tactile et le guide Facile à Lire et à Comprendre en juin 2018. Ils se situent dans le hall du musée permettant une accessibilité des informations à tous les publics mais plus particulièrement aux personnes en situation de handicap.

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

3

bus articulés accessibles pour 1,14 M€ HT

4

rames de tramway « nouvelle génération » mises en service pour 10,39 M€ HT

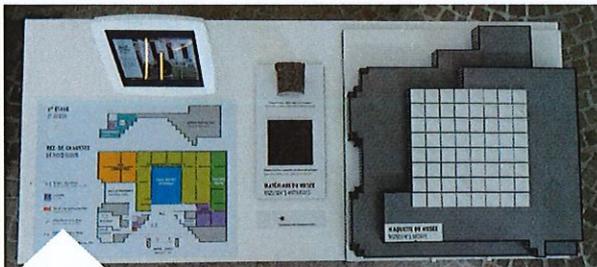
### ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

600 000 €

pour la mise en accessibilité d'une cinquantaine de quais

48 000 €

pour l'adaptation du transport Handi'Stas



© Mission Accessibilité – Aménagement du hall d'accueil du Musée d'Art Moderne et Contemporain, tablette tactile. Source : Mission Accessibilité, ville de Saint-Étienne



© Mission Accessibilité – Aménagement du hall d'accueil du Musée d'Art Moderne et Contemporain, Source : Mission Accessibilité, ville de Saint-Étienne

## PROPOSITIONS EN 2019



**Gilles ARTIGUES**

*Vice-président en charge de la politique de la ville, du handicap et de la lutte contre les discriminations*

2019 sera une année de transition pour le Contrat de Ville 2015 – 2020.

### Santé

La consolidation des actions en matière de santé et de bien-être répond à un enjeu important de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé pour les populations des quartiers les plus fragiles (prévention santé, accès aux droits...). La médiation santé est une démarche qui fait ses preuves et qui fait l'objet d'une évaluation rendue début 2018. Elle vise à « aller vers » les publics et favorise la participation des habitants. Elle pourra aussi se renforcer en s'appuyant sur les conseils citoyens. A noter l'extension du dispositif médiation santé à Rive de Gier avec une médiatrice santé depuis octobre 2018. Le Conseil Local en Santé Mentale, lancé officiellement en avril 2017, poursuit la mise en place des priorités de son plan d'actions. Du 18 au 31 mars 2019 sera organisée la semaine sur la santé mentale à l'ère du numérique.

### Habitat et cadre de vie

La signature de la convention ANRU et le développement des projets urbains régionaux ouvriront une étape plus opérationnelle, avec la mise en œuvre d'opérations importantes qui permettront de faire évoluer les conditions d'habitat dans plusieurs quartiers les plus fragiles de la Métropole. Le cadre de vie et la gestion quotidienne des quartiers est également à travailler avec les habitants.

Des projets issus des diagnostics en marchant sont privilégiés car ils permettent une mobilisation des acteurs des quartiers ainsi que les services techniques de la ville et les habitants dans le cadre de visites de terrain. A la suite de la mise en œuvre d'un appui de la Métropole aux communes (2016-2017), plusieurs démarches de diagnostics en marchant devraient être renouvelées.

### Emploi

L'insertion professionnelle des habitants des quartiers par l'emploi ou la création d'activité reste un axe fort d'intervention du contrat de ville en 2019 avec la mobilisation des entreprises, et de la formation.

### Egalité, lutte contre les discriminations

Outre les actions qui seront soutenues dans le cadre de la programmation 2019, les semaines de l'égalité seront reconduites. Elles débiteront le 8 mars avec une course/marche pour l'égalité (journée internationale des droits des femmes) pour une période de 3 semaines.



**Claude RISAC**

*Président du Conseil de développement*

Si de nombreuses actions sont déjà impulsées par la Métropole, reconnue comme territoire exemplaire en matière de développement durable (Tep-cv, PCAET, Ville respirable...), il s'agit à présent d'élargir les publics sensibilisés, d'intégrer le développement durable dans l'ensemble des politiques publiques et d'affirmer un pilotage global des actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par l'ONU à l'horizon 2030.

Face à ces enjeux, le Président de Saint-Etienne Métropole a saisi, le 18 septembre 2018, le Conseil de développement sur le thème « Sensibilisation et mobilisation des acteurs au développement durable » pour éclairer les élus métropolitains sur les stratégies et outils à mettre en œuvre pour que le développement durable soit l'affaire de tous (élus, entreprises, étudiants, agents des collectivités, citoyens, etc.) sur l'ensemble du territoire.



**Bernard BONNET**

*Vice-président en charge de l'assainissement et des contrats de rivières*

En 2019 nous délocaliserons la Commission contrats de rivières/ assainissement sur le site de Furania, suivi d'une visite et d'une présentation des travaux biogaz. Nous poursuivons également les visites et animations scolaires.



**Eric BERLIVET**

*Vice-président en charge de la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif et du traitement des déchets*

Au 1<sup>er</sup> février 2019, reprise en régie à partir du Centre Technique Communautaire d'Ondaine de la collecte d'Aboën, Saint-Nizier-de-Fornas, Rozier-Côtes-d'Aurec et Saint-Maurice-en-Gourgois.

De ce fait, quelques modifications mineures seront apportées en début d'année 2019 sur Firminy (changement de jour collecte du carton différent de la collecte sélective pour plus de lisibilité des usagers), Saint-Paul-en-Cornillon, un quartier d'Unieux, Caloire (changement de jours de collecte).

A cette occasion, des messages sur les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets seront de nouveau passées auprès des usagers.



**Sylvie FAYOLLE**

*Vice-présidente en charge du développement durable et des énergies*

En 2018, nous avons piloté les premiers chantiers de développement et de renouvellement des réseaux de chaleur.

En 2019, une attention particulière sera apportée à l'intégration des clauses d'insertion dans les marchés de travaux portés par SEM.



**Rémy GUYOT**

*Vice-président en charge de l'agriculture et de l'économie agricole*

Une randonnée « Agri randonnée » sera organisée sur l'Ouest stéphanois en avril 2019 par le Comité de Développement agricole des Monts du Lyonnais.

Une subvention de la Métropole a été sollicitée.



**Robert KARULAK**

*Vice-président en charge du patrimoine, de la culture et du tourisme*

Nous mettrons en place une charte de coopération culturelle qui est un document cadre invitant les communes de la Métropole à porter des actions collectives.

Ce document vise à toucher un large public.



**Delphine JUSSSELME**

*Vice-présidente en charge de l'emploi et de l'insertion*

La démarche sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi vers une insertion durable sur le marché du travail, particulièrement les personnes les plus en difficulté continue l'année prochaine.

Nous soutiendrons également les entreprises dans leur politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et leur ressources humaines aux travers des actions inscrites dans les dispositifs du PLIE et de la Politique de la Ville.

# BIEN-ÊTRE DES AGENTS ET DE LA POPULATION

## SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

### Enseignement supérieur, recherche, innovation et entrepreneuriat

> Afin d'améliorer le bien-être de la population, les dispositifs de soutien au coworking ont été renforcés. En plus du Mixeur, les habitant(e)s de l'agglomération peuvent désormais compter sur un FabLab (openfactory). Le réseau des partenaires d'openfactory recense déjà une dizaine de tiers-lieux dans l'agglomération.

> 100 coworkers permanents sur le site de la Manufacture

> Une coordination du réseau des 3 living-lab existant et à venir en matière de prévention, sport et santé des aînés a été mise en œuvre.

### Tourisme et culture

> Amélioration de l'accessibilité des visiteurs avec un renforcement du jalonnement routier et piétonnier depuis la gare sur le site Le Corbusier,

> Amélioration de l'accessibilité des visiteurs avec un renforcement du jalonnement routier sur le site de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez,

> Participation à la journée internationale du « Jazz Day » en partenariat avec le Conservatoire de Saint-Étienne avec des concerts en milieu hospitalier (La Charité et Bellevue).

> 100 participants

### Développement durable : énergie climat

Fonds de concours aux communes « Transition Énergétique et Ecologique »

> Saint-Maurice-en-Gourgois, Projet « Traitement acoustique de la micro-crèche et d'une salle de classe »

> Rive-de-Gier, Projet « Traitement acoustique de la cantine de l'école maternelle Andersen »

> Saint-Étienne, Projet « Travaux d'amélioration du confort acoustique des restaurants scolaires du Grand Clos et de Centre Deux »



© Développement durable et énergies – Ecole de Saint-Maurice-en-Gourgois.  
Source : Développement durable et énergies, SEM



### Sports et loisirs

L'accessibilité de l'équipement public a également été traitée. Chaque tribune possède des ascenseurs afin que les personnes à mobilité réduite puissent accéder à des plateformes spécifiques.

### Aménagement et construction

Pour la direction de l'aménagement et de la construction, les actions en direction du développement durable s'effectuent dans la continuité de celles engagées précédemment :

> Parmi les cibles de Haute Qualité Environnementale du projet de la salle omnisports du Gier, sont visés à un niveau très performant :

- le confort et le bien-être des utilisateurs,
- une insertion harmonieuse du bâtiment dans son environnement.

### Transports et mobilité

> La direction a finalisé le programme d'acquisition des 16 nouvelles rames de tramway «CAF» (constructeur espagnol Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles) avec la mise en service des dernières rames. Ainsi l'offre tramway a augmenté en offre et en confort puisque ces rames sont plus longues (10 mètres) et 30% plus capacitaires que les précédentes.

> Elle étudie également de définition du nouveau trolleybus de SEM permettant le redéploiement de cette technologie sur le réseau STAS.

### Voirie

Les actions menées par la direction en 2018 :

- > Pratique de la mise en œuvre d'enrobés phoniques permettant de réduire les nuisances sonores liées aux circulations.
- > Enveloppe dédiée à la mise en accessibilité de la voirie.

### Développement durable : réseaux de chaleur

> Poursuite du renouvellement du réseau de Montreynaud pour limiter le plus possible le nombre de fuites et la gêne occasionnée aux habitants.

> Mise en place de décendresseurs (chaudières à granulées) automatiques pour améliorer les conditions de travail des employés sur le réseau de Saint-Chamond.



© Transports et mobilité – Inauguration des nouvelles rames de tramway.  
Source : Transports et mobilité, SEM

## Développement durable : air et bruit

Grâce à la politique Air menée par Saint-Étienne Métropole, l'agglomération compte 20 collectivités françaises lauréates de l'appel à projet national « Villes respirables en 5 ans ». Saint-Étienne Métropole a signé avec le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en 2016, une convention « Villes respirables en 5 ans ».

D'ici 2020, la Métropole va bénéficier d'un soutien d'un million d'euros de la part des services de l'État et de l'ADEME. Le plan d'actions de l'agglomération se décline en 9 volets et cible les principaux du territoire : les transports, le logement, la planification urbaine, la mobilité et l'agriculture.



## Actions relatives à la qualité de l'air

> La feuille de routes proposées au ministère cette année :

- Evaluation de l'impact de la 3<sup>ème</sup> ligne de tramway sur la qualité de l'air et du bruit
- Mise en circulation de 22 trolleybus nouvelle génération (bus électrique)
- Etude pour la création de 2 nouvelles aires de covoiturage et début des travaux pour l'aire de Stelytec.
- Déploiement de 37 bornes de recharge cette année
- Communication sur les modes de déplacement alternatifs à la voiture
- Mise en place d'un programme d'accompagnement technique et financier des projets de rénovation énergétique.

> Lundi 8 octobre 2018, Mme Sylvie Fayolle (Vice-Présidente de Saint-Étienne Métropole en charge du développement durable) a signé le pacte d'engagement pour le déploiement d'une zone à faibles émissions (ZFE) d'ici fin 2020. Une étude de dimensionnement et une rencontre avec les transporteurs ont été réalisés en 2018.

Ce pacte, proposé par le Ministre de la transition écologique et solidaire, François de Rugy et la Ministre en charge des transports, Elisabeth Borne, a été signé par 15 territoires.

Les Zones à Faibles Émissions sont des zones dont l'accès est réservé aux véhicules les moins polluants, sur la base du système de vignettes Crit'air. La mise en place d'une ZFE est décidée par les collectivités locales, qui en définissent les critères: la délimitation géographique, les catégories et classes de véhicules concernés, les modalités horaires, la progressivité des règles dans le temps et les dérogations octroyées.

Ces mêmes vignettes Crit'air sont déjà utilisées lors des pics de pollution intenses.

### Poursuite des mesures de bruit dans les communes

> 4 campagnes de mesures ponctuelles ont été menées :

- Cantine scolaire à Rive-de-Gier
- Déchetterie à Lorette
- 2 stations de lavage automobile à Andrézieux-Bouthéon et à Saint-Priest-en-Jarez
- Tram à Bergson
- Suivi des travaux du mixeur.

> Au sujet de l'opération de résorption des points noirs du bruit (PNB), situés le long des voiries communautaires, le partenariat avec l'ADEME s'est prolongé jusqu'à cette année permettant de mettre en place cette année, les actions suivantes :

- Poursuite de la 2<sup>ème</sup> opération PNB le long des voies communautaires sur 81 logements diagnostiqués et 22 logements traités en 2018
- Pose d'enrobés phoniques sur la rue du docteur Louis Destres à Saint-Étienne (600ml)

> Elaboration des cartes de bruit des 53 communes de Saint-Étienne Métropole et prise en compte de l'ensemble des mesures effectuées in situ par Saint-Étienne Métropole, le département et la direction régionale de l'environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) (potentiellement 4% de logements classés points noirs du bruit),

> Enfin, la politique bruit est en lien avec la direction voirie mettant régulièrement en place des enrobés phoniques. Cette année, suivi du rendu de l'étude de la DREAL sur une nouvelle programmation de protection phonique le long de la RN88.

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

22

trolleybus nouvelle génération

37

bornes de recharge

81

logements diagnostiqués

22

logements isolés

600 ml

d'enrobés phoniques appliqués



© Brun Pierre - Direction développement Durable et Energies - SEM - En jaune, baffles absorbantes. Source : Direction développement Durable et Energies, SEM

### Développement durable : sensibilisation

> Le 8 juin dernier, le challenge mobilité a mobilisé les agents de Saint-Étienne Métropole pour se déplacer autrement qu'en voiture individuelle, en utilisant des modes de transport plus propres. Cette réussite est l'occasion pour les agents de se rencontrer dans un contexte agréable. Les prix remis aux directions gagnantes sont également envisagés comme leviers de mise en place d'instantanés de partage et de cohésion d'équipe.

> 398 agents ont participé au challenge soit 48% des agents

> De septembre à décembre 2018, dans le cadre des actions de sensibilisation au développement durable de Saint-Étienne Métropole auprès des centres socio-éducatifs, le jeu « Dépollu'Air », outil pédagogique pour découvrir les gestes quotidiens qui préservent la qualité de l'air et la santé, a été prêté à l'Amicale Laïque Côte-Chaude.



© Direction Développement Durable et Energies – Challenge mobilité.  
Source : Direction développement Durable et Energies, SEM

## Mission tramway

### 3<sup>ème</sup> ligne de tramway en phase de chantier

> Le chantier est exemplaire dans son organisation, dans la sécurité des riverains et des usagers. 1 médiatrice et 2 agents de terrains assurent au quotidien l'interface entre les riverains et le chantier. Un effort important est fait pour informer les riverains à chaque phase importante de travaux (Lettre Info Travaux, panneaux sur l'espace public) : une information régulière est communiquée aux habitants.

> Les agents de terrain de la Mission tramway sont chargés de faciliter la collecte des bacs d'ordures ménagères, évitant ainsi aux usagers de déplacer leurs bacs eux-mêmes.

> Les agents de la Mission tramway et les responsables des bureaux d'études en charge du pilotage du chantier se déplacent majoritairement en vélo.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

123

permanences

14

réunions publiques



© Mission Tramway, SEM – Déplacement des agents en vélo.  
Source : Mission Tramway, SEM

## Administration, logistique et finances

La Métropole s'engage à rénover ses bâtiments en faveur de ces agents et de ces usagers.

### Agents

> 20 000 € ont été dédiés cette année à l'achat de mobilier ergonomique notamment suite à la prescription médicale : fauteuils ergonomique, humidificateur, plan de travail réglable en hauteur.

> Une première phase de réaménagement des agents sur le site de Grüner a été engagée afin de relocaliser les agents en fonction de l'organisation des services.

> Une étude sur la qualité de l'air sur le site de Grüner a conduit à la programmation de réglages et de travaux.

> Un désembouage des installations de chauffage a été réalisé à la Cité du Design, à l'église Le Corbusier et à la pépinière d'entreprises de Montreynaud, dans un objectif de gain énergétique mais également de confort.

### Population

Pour les usagers, l'installation de flash lumineux dans les sanitaires de la cave voutée et de la salle des fêtes du Château de Fontanès a été faite pour favoriser l'accessibilité aux déficients auditifs. Des travaux acoustiques ont été aussi réalisés sur le site Le Mixeur.

## Mission accessibilité

> La direction poursuit le Plan Le Numérique 2016-2019, mieux adapté aux besoins des enseignants. Les postes informatiques présents dans les écoles sont récupérés pour être standardisés, recyclés et distribués dans les écoles ou détruits.

\*Plan Le Numérique : Saint-Étienne Métropole en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale Loire, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, CANOPE et avec le soutien financier de l'Union Européenne (Feder), propose aux écoles de son territoire, un nouveau Plan d'équipement numérique. Les objectifs sont de faciliter et développer les usages du numérique au quotidien en visant la qualité et le bien-fondé des installations avant la quantité.

> Concernant le volet « Handicap » du Plan, les études initiées en 2017 se poursuivent en vue de déterminer les modalités d'équipement de certains établissements sur la durée de ce nouveau Plan, en lien avec l'INEN ASH (Institut d'Enseignement Supérieur et de Recherche Handicap et besoins éducatifs particuliers) et la Mission Numérique de la DSDEN 42 (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire).

> Dans le cadre de sa politique emploi-insertion, Saint-Étienne Métropole a développé la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics afin de favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Elle a également signé une convention mutualisée avec la ville de Saint-Étienne et avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

## Assainissement et rivières

Cette année, la direction a intégré une voie verte en lien avec l'aménagement des berges du Gier à l'entrée de Saint-Chamond.

## Système d'information et du numérique

> Réalisation d'un Portail Internet de démarches administratives « connect.saint-etienne.fr ». Ce projet permet au public Stéphanois de réserver et d'acquérir en ligne leurs billets d'entrée dans les établissements culturels de la ville. En outre, des E-services ont été mis en place pour faciliter les échanges entre les citoyens et les administrations. Cette démarche évite de nombreux déplacements.

> Mise en service d'une application mobile pour les habitants de la Métropole leur permettant d'accéder depuis leur smartphone, aux services du quotidien proposés par la ville (transport, cantine, médiathèque, piscine, pharmacie, événement).

> Mise en place d'un assistant virtuel (Robot) utilisant l'intelligence artificielle pour converser à tout moment (24/24 h et 7/7 jours) avec les habitants et répondre à leurs questions sur les services proposés par la collectivité. Cet outil est accessible depuis les sites web réseaux sociaux et applications mobile.

> Mise en place des outils informatiques facilitant la collaboration (Webconférence, Partage d'écran...). La direction diminue ainsi des déplacements et sa consommation de papiers.



© Mission Accessibilité – Ecole numérique.  
Source : Mission Accessibilité, Ville de Saint-Étienne

## Gestion des déchets

Les mesures suivantes, prises en 2018 :

> Poursuite du plan de résorption des points noirs en 2018. 72 % des 1359 points noirs (points présentant un risque pour le collecteur ou l'usager) ont été recensés en partenariat avec les communes. Suite à l'intégration de nouvelles communes, le nombre de points noirs a augmenté (le taux de résorption est plus bas qu'en 2017).

> Recensement des voies à sens unique double et à une voie lorsque que le dépassement par un véhicule léger est possible sur l'ensemble des tournées en Régie en vue de la suppression de la collecte bilatérale. 90 % des rues identifiées sur le secteur de Saint-Étienne ont été traitées.

> Aménagement d'un quai sur la déchèterie de La Ricamarie afin que ce dernier soit aux normes. Un muret a ainsi été élevé et des bavettes ont été ajoutées.

> Travaux de mise en conformité environnementale (ICPE - Installation Classée pour la Protection de l'Environnement est une installation qui peut présenter des dangers ou des inconvénients pour différentes raisons) sur la déchèterie de Saint-Galmier. Une vanne guillotine a été mise en œuvre permettant le stockage des eaux d'incendie le cas échéant. De plus, pour être en conformité avec la réglementation, le poteau d'incendie a été ramené à moins de 100 mètres de la déchèterie.

## Mission politiques contractuelles et financements extérieurs

La Mission a accompagné cette année 8 dossiers en lien avec le développement durable sur les thématiques suivantes :

- > Le renforcement de la sécurité du Stade Geoffroy Guichard
- > Des travaux de mise en accessibilité des quais de bus
- > L'aménagement d'espaces publics à Génilac et Marcenod
- > L'aménagement de l'îlot Barra à Saint-Chamond
- > La requalification de la Place Villeboeuf
- > La requalification de l'Hôtel Dieu de Saint-Chamond

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

40 000 €

pour les travaux de mise en conformité environnementale du site de Saint-Galmier



© Mission politiques contractuelles et financements extérieurs - Travaux de la place Villeboeuf. Source : Mission politiques contractuelles et financements extérieurs, SEM et Ville de Saint-Étienne



Bien-être des agents et de la population

## Développement territorial

### Service développement local

Saint-Étienne Métropole soutient le maintien de commerces de proximité pour redynamiser les territoires ruraux et développer les solidarités:

> Mise en œuvre d'un dispositif d'aides financières aux entreprises du commerce de l'artisanat et des services, validé le 24 mai 2018, dans les communes de moins de 2 000 habitants en cofinancement de la Région Auvergne Rhône-Alpes. La boulangerie multiservices de Fontanès et la coiffeuse de Saint-Maurice-en-Gourgois ont reçus une aide financière.

> Dynamisation de transmission-reprise en commerce et artisanat sur les 7 nouvelles communes rurales. Un travail d'anticipation des transmissions-reprises a été réalisé en partenariat avec les chambres de commerces, des métiers et de l'artisanat.

> Action « Flash diagnostic » : accompagnement de la commune de Saint-Nizier-de-Fornas pour le maintien de ses activités commerciales de proximité / formulation d'orientations.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

2

entreprises aidées

23

entreprises rencontrées  
et 3 diagnostics individuels  
à la transmission-reprise réalisés

### Service planification / prospective

#### Fonds de concours aux communes « Plan vert et bleu »

Afin d'encourager les mobilités douces, l'enjeu sur la qualité des aménagements réalisés et la prise en compte de la sécurisation des personnes était important.

C'est pourquoi, sur la commune de Firminy, le cheminement qui a été créé, a un caractère de liaison verte même s'il pourra être utilisé par des cycles tout en permettant de relier facilement le quartier de Layat bas-Mas au centre-ville de Firminy et à la gare.

> 1 projet réalisé à Firminy avec des aménagements cyclables et une liaison verte créée au quartier du Layat Bas-Mas.



© Direction Habitat et Cohésion Sociale - Boulangerie de Fontanès.  
Source : Direction Habitat et Cohésion Sociale, SEM



## PROPOSITIONS EN 2019



**Marc CHASSAUBENE**  
Vice-président en charge  
du Design et du numérique

Afin de mesurer l'efficacité des projets de rénovation, un démonstrateur capteur intelligent permettra de collecter des données environnementales sur les habitations ou les bâtiments publics. Ils capteront la température, la pollution et l'humidité.

Les premiers seront installés en 2019, sur le quartier de Tarentaize dans le but de générer des services d'aides ou de pilotage de projets de rénovation urbaine.



**Hervé REYNAUD**  
Vice-président en charge  
de l'administration générale,  
des ressources humaines,  
des marchés publics  
et des synthèses financières

Des actions continueront d'être mises en place pour les agents de la Métropole.

Des nez de marche antidérapants seront mis en place sur plusieurs sites.

Sur le site du Gier de l'action territoriale abritant les équipes de collecte et le territoire de proximité, des travaux seront engagés pour la mise en place d'un plan de circulation avec marquage au sol et une réfection de l'extraction d'air pour éviter les nuisances liées à l'abri des bennes à ordures ménagères.



**Eric BERLIVET**  
Vice-président en charge de  
la collecte des ordures ménagères,  
du tri sélectif  
et du traitement des déchets

Pour l'année 2019, le site internet de Saint-Étienne Métropole « vos jours de collecte » sera amélioré ainsi que le lien cartographique pour visualiser les conteneurs de verre les plus proches de chez soi.



**Sylvie FAYOLLE**  
Vice-présidente en charge  
du développement durable et des énergies

En 2019, nous réactualisons le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, l'opération de résorption des points noirs du bruit et des études ainsi que des concertations sur la zone à faible émission à Saint-Étienne.

Nous lancerons également des études de maîtrise d'ouvrage pour les écrans le long de la RN88.

Pour les projets de réseaux de chaleur, la première tranche de rénovation du réseau de Firminy sera réaménagée pour améliorer le fonctionnement hydraulique.

Nous mettrons en place un programme d'investissement sur la rénovation du réseau sur les années à venir et sécuriserons l'hôpital en cas de coupure d'électricité par la mise en place d'un groupe électrogène.



**Gilles THIZY**  
Vice-président en charge  
de la cohésion territoriale

Nous continuons le dispositif d'aides financières aux entreprises du commerce, de l'artisanat et des services dans les communes de moins de 2 000 habitants.

Un des objectifs étant d'apporter un minimum de service de proximité dans les villages notamment pour une population peu mobile.

Ce dispositif a un effet levier car il intervient en complément de l'aide régionale sur la même cible.



**Gilles ARTIGUES et Jean-Michel PAUZE**

*Gilles ARTIGUES Vice-président en charge de la politique de la ville, du handicap et de la lutte contre les discriminations et Jean-Michel PAUZE, Conseiller délégué*

Durant l'année 2018, d'importants travaux ont été réalisés dans le cadre des Agendas d'Accessibilité Programmée pour les Etablissements Recevant du Public.

La quasi-totalité des équipements métropolitains sont aujourd'hui accessibles (ZENITH, Bâtiment des hautes technologies, Métrotech, la cité du Design, le stade Geoffroy Guichard, les locaux de Grüner, le Musée d'art moderne et contemporain à Saint-Priest-en-Jarez, le complexe sportif Nautiform à Andrézieux-Bouthéon, les salles du château de Fontanès).

En 2019, Saint-Étienne Métropole poursuivra sa politique de mise en accessibilité de certains ERP pour lesquels une demande de prolongation des délais d'exécution des travaux a été nécessaire et accordée par les services de l'Etat. Il s'agit de l'Eglise Le Corbusier et de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez.

Dans le domaine des transports, en 2018, un travail particulièrement fourni a été mis en œuvre afin de faciliter l'utilisation des transports aux personnes en situation de handicap, quel qu'il soit, sur les quais et à l'intérieur des véhicules : amélioration des Bornes d'Information Voyageurs, tant en information visuelle que sonore. En mars 2018, le service Handi'STAS a été étendu en soirée certains jours, ainsi que les dimanches et jours fériés sur certains créneaux horaires. Par ailleurs, courant 2018, les services de Saint-Étienne Métropole,

de la ville de Saint-Étienne, de la STAS et les jeunes du Comité Consultatif de la Jeunesse de Saint-Étienne ont travaillé sur la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation au handicap dans les transports en commun.

Ce travail se poursuivra en 2019 avec un déploiement auprès du grand public.

S'agissant de l'espace public, on notera la refonte du système de signalisation lumineuse tricolore et sonore afin de se conformer à la nécessité de garantir la sécurité des personnes en situation de handicap lorsqu'elles veulent franchir un carrefour. En 2019, ce travail va se poursuivre en collaboration avec les représentants des associations en situation de handicap afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Enfin, sur le plan de l'emploi, une convention triennale destinée à favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap a été signée en septembre 2018 entre le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), Saint-Étienne Métropole et la ville de Saint-Étienne. Déjà très impliquée Saint-Étienne Métropole va favoriser encore davantage le recrutement de personnels en situation de handicap notamment des apprentis et la formation des agents.



**Bernard BONNET**

*Vice-président en charge de l'assainissement et des contrats de rivières*

Saint-Étienne Métropole poursuivra les opérations de sauvegarde des continuités écologiques.

Ainsi, une voie verte sera intégrée en lien avec l'aménagement des berges de l'Ondaïne au Pertuis et à Unieux.



**Marc PETIT**

*Vice-président en charge de la mobilité durable, de la prospective et l'organisation des transports et des déplacements*

En 2019, nous accueillons sur le réseau STAS des nouveaux trolleybus pour un budget prévisionnel de 3,5 millions d'euros.

Les 5 premiers véhicules seront mis en service en fin d'année 2019, dans le cadre d'une campagne d'acquisition de 22 trolleybus nouvelle génération. Ces véhicules sont équipés de batterie leur permettant d'effectuer quelques kilomètres sans être perchés, ce qui facilite leur condition d'exploitation et garantit un fonctionnement 100% électrique.

Ces véhicules arrivent en remplacement de bus diesel, ce qui amène un gain environnemental important puisque les trolleybus sont « zéro émissions locales » et présentent un bilan carbone considérablement meilleur que les véhicules thermiques.

Le réseau STAS sera étendu à Saint-Galmier, Saint-Bonnet-les-Oules et Chambœuf, soit 3 des 8 communes ayant rejoint Saint-Etienne Métropole. Ces communes verront la mise en place d'une desserte STAS régulière à la rentrée 2019.

En outre, l'infrastructure de distribution électrique sur le réseau de transport sera remise à niveau pour un budget prévisionnel de 1,25 millions d'euros.

Une nouvelle sous-station électrique sera installée dans le secteur Dupré / Clapier afin de soutenir et consolider la distribution électrique des réseaux tramway et trolleybus.

Enfin, une partie de l'infrastructure d'alimentation existante (Ligne Aérienne de Contact, poteaux supports) va être réhabilitée dans la perspective de l'arrivée des nouveaux trolleybus.



**Robert KARULAK**

*Vice-président en charge de l'attractivité de la ville, aux congrès et tourisme*

Nous effectuerons des travaux sur le site Le Corbusier et l'église Saint-Pierre en reprenant le parvis afin d'améliorer l'accessibilité notamment pour les personnes à mobilité réduite. L'évènement « Jazz Day » continuera l'année prochaine et s'ouvrira à d'autres communes de la Métropole afin de toucher un plus large public.



**Jean-Claude SCHALK**

*Vice-président en charge des voiries communautaires*

Dans la continuité des efforts 2018, nous augmenterons la part d'enrobés tièdes.

# CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

## SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

### Mission Tramway

#### 3<sup>ème</sup> ligne de tramway en phase de chantier

Les arbres retirés dans le cadre du projet, sont recyclés soit en bois de chauffage, soit utilisés pour fabriquer du mobilier urbain.

- > 30 000 heures d'insertions sociales dans les marchés de travaux

### Aménagement et construction

Pour la direction de l'aménagement et de la construction, les actions en direction du développement durable s'effectuent dans la continuité de celles engagées précédemment :

- > Sur le site de Novaceries, la direction a développé les modes doux et l'accessibilité du site en transports en commun,
- > La direction a engagé le site de Novaceries au label Eco Quartier,
- > La Métropole s'est dotée d'un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé en construction durable, dans le cadre du projet de salle omnisports du Gier. En 2019, il interviendra tant au niveau programmation, qu'études ou chantier.



© Mission Tramway – Mobilier urbain en bois réutilisé. Source : Mission Tramway, SEM



## Développement durable et énergies

### Congrès national des parcs nationaux en 2018

Accueil du Congrès national des Parcs naturels régionaux de France. Le Parc du Pilat a organisé le Congrès national des parcs nationaux 2018, qui s'est tenu à Saint-Étienne et a accueilli plus de 1000 congressistes. Des circuits thématiques ont été organisés, dont deux liées aux énergies renouvelables et à la transition énergétique. Ces circuits ont permis de mettre en avant le savoir-faire de Saint-Étienne Métropole en matière de transition énergétique, et de mettre en avant l'importance des relations urbain-rural en matière d'énergies renouvelables :

#### > Circuit 14

Le circuit 14 a présenté les ressources techniques et financières mises à disposition des communes pour les aider dans le développement de leurs infrastructures. Après une visite et une présentation exhaustive de la Chartreuse de Saint-Croix et des partenariats entre le Pilat, SEM, Saint-Étienne Tourisme, la commune et l'association des habitants, les visiteurs ont découvert les ECM et fonds de concours dont ont bénéficié les communes de Pavezin et Doizieux. Les participants ont été ravis de constater que les communes rurales du territoire pouvaient compter sur la force de frappe de la métropole.

#### > Circuit 15

Le circuit 15 consacré aux énergies renouvelables a rassemblé une trentaine de participants, étant pour la plupart éloignés du monde de l'énergie (Présidents et Vice-Président de Parcs, directeurs, chargés de mission dans des domaines divers hors énergie). Ils ont pu découvrir le réseau de chaleur de Firminy, la centrale hydroélectrique de Roche Corbière le matin, les projets de solarisation du Transpole de la STAS ainsi que le projet d'injection de Biogaz à Furania. Les installations ont été jugées impressionnantes et les projets particulièrement intéressants. De nombreux participants ont loué les connaissances techniques et la qualité des intervenants sur chacun des sites visités. Beaucoup se sont dit inspirés et espèrent pouvoir développer de tels projets sur leurs territoires respectifs.

#### > Circuit 16

Le circuit 16 avait pour titre: « Mutualisons pour réussir la Transition! ». Ce circuit a permis de faire découvrir à près de 20 participants les différents outils d'ingénierie mis en œuvre à l'échelle du TEPOS (Contrat Territorial de Développement des Energies Renouvelables Thermiques, Mission Mobilité Durable, plateforme de valorisation des CEE...) ainsi que les outils mutualisés à l'échelle départementale (Rénov'actions42, EDEL). Les participants ont été accueillis dans un premier temps, dans les locaux de Saint-Étienne Métropole (Grüner) pour un panorama général des différents dispositifs. Ils ont ensuite assisté à une présentation de Rénov'actions42 à La Jasserie, ont découvert EDEL et les démarches conduites par l'entreprise Bissardon à Bourg-Argental (ils ont été accueillis par Bernard SOUTRENON à la Communauté de Communes des Monts du Pilat). Le dynamisme territorial et des structures mobilisées (ALEC42) ont été mis en avant par les participants.



© Axel Martiche Parc Naturel du Pilat – Congrès national des Parcs naturels régionaux de France – Source : Parc naturel du Pilat

## Développement territorial

### Service agriculture

Dans le cadre du Programme d'Education à l'Ecocitoyenneté et au Développement Durable (PEEDD) sur l'opération « manger local – un fruit à la récré » visant à sensibiliser les enfants à manger des fruits locaux et de saison, 292 élèves de CP, CE1 et CE2 ont été sensibilisés et 360 kg de fruits distribués dans 12 classes réparties dans 3 écoles sur 3 communes.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

292

élèves sensibilisés

360 kg

de fruits distribués

## Développement économique, emploi, formation

L'Economie Sociale et Solidaire constitue pour Saint-Étienne Métropole un véritable enjeu en termes de développement socio-économique et engage depuis 2010, un plan d'actions (PROCESS) volontariste, en lien avec le Contrat économique sectoriel dédié à l'ESS - Economie Sociale et Solidaire (porté par l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Chambre Régionale de l'ESS). Ce plan d'actions PROgramme de Coopération de l'ESS est une politique en faveur des structures de l'Economie Sociale et Solidaires employeuses et vise à accompagner et développer les entreprises de l'ESS. Ce dispositif se décline en trois objectifs :

- > Accompagner les projets d'entrepreneuriat ESS (Loire Active),
- > Accompagner le développement des entreprises de l'ESS et promouvoir l'ESS (le Dispositif Local d'Accompagnement),
- > Promouvoir l'ESS pour renforcer son développement (Tatou juste).

Un panel d'actions de cet outil, accompagnent les structures à différents stades de leur vie : création (incubateur, premier entretien, etc.) ; professionnalisation (formation, coaching, etc.), sensibilisation – promotion (plate-forme internet, salon Tatou Juste).

## Système d'information et du numérique

Remplacement de 300 écrans conformes aux normes d'économie d'énergie et d'impacts sur l'environnement Energy Star (programme gouvernemental américain chargé de promouvoir les économies d'énergie), EPEAT (outil d'évaluation environnementale des produits électroniques), ISO13406-2 (norme spécifique aux écrans d'ordinateurs) et ISO 9241-307 (relative à la conception ergonomique des écrans de visualisation électroniques).

## Gestion des déchets

En 2018, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

> La direction a participé à l'organisation de la semaine du développement durable (du 30 mai au 5 juin) sur le thème de l'économie circulaire. Cette édition s'est déroulée en proximité dans 23 communes de la Métropole avec une répartition des événements sur toute la semaine. Elle a ainsi comporté :

- 15 événements en continu sur la semaine (collecte d'objets, exposition, jeu-concours, concours de photos, visites de jardins, aménagement d'espace public, offre promotionnelle sur l'auto-partage),
- 132 événements journaliers grand public organisés sur 20 communes du territoire
- 22 événements sur invitation à l'attention de publics ciblés : habitants d'un quartier, centre de loisirs, adhérents.
- > La direction a notamment proposé :
  - 16 animations principalement sur les places de marché sur le tri et le réemploi : Firminy, Génilac, Saint-Étienne, Rive-de-Gier, Roche-la-Molière, Saint-Chamond, Saint-Galmier, Saint-Genest-Lerpt, la Talaudière, Villars,
  - Une inauguration du site Répar'Acteurs et un stand Répar'Acteurs place Dorian le 5 juin,
  - Des visites de sites: centre de prétraitement du verre GUERIN-VERALIA à Andrézieux-Bouthéon, le centre de tri SUEZ RV de Firminy,
  - Une conférence « Que faire de nos déchets aujourd'hui et demain »,
  - Plusieurs portes ouvertes des ateliers de réparations de vélo sur Saint-Étienne et deux animations place Dorian et sur la déchèterie de Lorette par le réseau La Clavette Stéphanoise,
  - 5 journées de sensibilisation au réemploi sur la déchèterie de Saint-Galmier par La Ressourcerie des Monts du Lyonnais «Le Bon Plan»,
  - 1 Jeu-concours pour gagner un atelier culinaire «Apéro Zéro Déchets» à la Fabuleuse Cantine, sur la page Facebook de Saint-Étienne Métropole.

Sur ces événements, de nombreux usagers (adultes et enfants) ont été sensibilisés au tri et à la valorisation des matières.

> Collecte des vélos sur 3 déchèteries (Saint-Étienne Soleil, Chauvetière et Roche-la-Molière), afin de poursuivre et d'améliorer le dispositif. La Métropole a également investi dans 3 petits conteneurs maritimes pour sécuriser les apports et permettre un fonctionnement continu et non uniquement le 2<sup>ème</sup> samedi du mois.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

548

adultes sensibilisés lors de la semaine du développement durable

489

enfants sensibilisés lors de cette semaine



© Gestion des déchets - Portes ouvertes du centre de tri.  
Source : Gestion des déchets, SEM

### Enseignement supérieur, recherche, innovation et entrepreneuriat

Afin de réduire nos déchets et de mieux les valoriser, un projet de création de filière deuxième vie des ordinateurs a été intégré dans le cadre du nouveau dispositif « vers l'école numérique » 2016-2020. Ce dispositif prévoit de requalifier 5 000 ordinateurs et permettra de créer jusqu'à quatre emplois.

> Envie Loire, à qui Saint-Étienne métropole a confié le marché de collecte et de requalification des équipements informatiques.

### INDICATEURS DE RÉSULTATS ET ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

988

postes informatiques par an collectés et requalifiés pour être remis à disposition des écoles

2 145

heures réalisées par des salariés en parcours d'insertion professionnelle

3 000 €

d'investissement prévisionnel avec le soutien financier de l'U.E et du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

### Développement durable : énergie climat

#### Fonds de concours aux communes « Transition Énergétique et Ecologique »

- > La Grand' Croix, projet « Achat Véhicule électrique »
- > Saint-Christo-en-Jarez, Projet « Installation photovoltaïque »
- > Saint-Christo-en-Jarez, Projet « Extension des cuisines de la cantine », pour faciliter le recours aux produits frais et locaux.

### Développement durable : réseaux de chaleur

Accompagnement de l'ASL42 (Agence immobilière à vocation sociale) pour élaborer une stratégie de pérennisation et de modernisation du réseau tout en contenant les prix de vente de l'énergie, sur le réseau de la Cotonne.

### Administration, logistique et finances

La réduction du stock de fournitures administratives avec une rationalisation des commandes a été engagée au deuxième semestre de l'année 2018 dans l'objectif de le poursuivre en 2019 par une optimisation de gestion et le choix de plusieurs produits sélectionnés pour leur valeur environnementale.

## Développement durable : sensibilisation

> Du 30 mai au 5 juin 2018, Saint-Étienne Métropole a organisé avec l'appui de nombreux partenaires, la déclinaison locale de la Semaine européenne du Développement Durable. Plus d'une centaine d'évènements se sont déroulés sur tout le territoire sur la thématique de l'économie circulaire :

- projections de films suivies de débats à Roche-la-Molière, Saint-Galmier, Saint-Étienne ou encore Rive-de-Gier,
- animations sur le tri et le réemploi sur les places de marché en partenariat avec les communes volontaires (Firminy, Génilac, Rive-de-Gier, Roche-la-Molière, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Saint-Galmier, Saint-Genest-Lerpt, La Talaudière, Villars) ou des structures associatives,
- visites de chantier écoresponsable ou d'entreprise d'insertion,
- conférences sur l'écologie industrielle,
- jeu-concours pour gagner un atelier culinaire « Apéro Zéro Déchets » à la Fabuleuse Cantine,
- ateliers pédagogiques pour l'économie circulaire ont été organisés mercredi 30 mai après-midi au parc urbain de Solaure à l'attention des centres de loisirs en partenariat avec la ville de Saint-Étienne, les associations FRAPNA Loire, la Ligue de l'Enseignement, LPO et le centre de loisirs de Solaure,
- deux sessions de formation autour de l'achat public et l'économie circulaire ont été organisées le 31 mai à l'attention des entreprises (50) et des agents des collectivités (17 communes).

Les partenaires de Saint-Étienne Métropole se sont encore fortement mobilisés pour apporter leur contribution à la programmation de l'édition 2018 de la Semaine du Développement Durable grand public et autres publics.

Comme les précédentes années, un appel à participation a été lancé auprès des écoles. Divers outils pédagogiques leurs étaient proposés. Les écoles participantes ont reçu pour chaque élève un sac à dos certifié ECOCERT.

> Les 25 et 26 novembre 2018, Saint-Étienne Métropole et la ville de Saint-Étienne ont présenté leurs actions écoresponsables sur un stand commun à la 13<sup>ème</sup> édition du Salon « Tatou Juste » à Saint-Étienne.

Un soutien financier à hauteur de 2000 € a été aussi alloué à l'association Consommer Autrement pour l'organisation de ce salon.

> Saint-Étienne Métropole propose depuis 2014 un service gratuit de prêt de gobelets réutilisables en direction des organisateurs d'évènements (communes, associations, entreprises, ...) pour les aider à réduire leurs déchets et à sensibiliser le grand public.



© : Direction Développement Durable et Energies – Fabuleuse cantine.  
Source : Direction Développement Durable et Energies, SEM

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

5 500

personnes ont participé aux différentes animations organisées par Saint-Étienne Métropole et ses partenaires

165

animations réalisées pour la semaine du développement durable

## PROPOSITIONS EN 2019



**Eric BERLIVET**

*Vice-président en charge  
de la collecte des ordures ménagères,  
du tri sélectif et du traitement des déchets*

Pour respecter les objectifs ambitieux de la loi de transition énergétique (prévention, réduction à la source des déchets) et dans l'obligation d'élaborer un plan local de prévention des déchets dans le cadre de la présente loi, la direction gestion des déchets a été renforcée par un poste de responsable prévention à l'automne 2017.

L'élaboration du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Saint-Étienne Métropole est en cours et comprend :

- La réalisation du diagnostic de territoire avec l'appui d'une étude de caractérisation des déchets,
- La constitution de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi.
- La proposition d'un premier plan d'action constitué de 13 fiches à valider par la Commission consultative d'élaboration et de suivi (dans le cadre du PLPDMA) pour être mises en œuvre en 2019.

Des groupes de travail par thématique, sont envisagés en 2019 pour travailler sur 3 axes principaux :

- Evitement de la production de biodéchets et végétaux des foyers
- Evitement au niveau des 200 entreprises et établissements publics assujettis à la redevance spéciale, pris en charge par le service public (Hôpitaux, Etablissements scolaires et universitaires, Maisons de retraite...).

Outre l'évaluation du comportement et de la sensibilité des structures vis-à-vis de la prévention des déchets, il s'agira d'appréhender les pratiques déjà en place et transposables, d'identifier les déchets susceptibles de devenir des ressources, ainsi que les relais potentiels mobilisables et d'accompagner le changement des pratiques.

- Economie circulaire dont le réemploi (industrie, commerce, distribution, filière) et l'innovation sur le territoire
- Il en découlera des actions complémentaires qui seront mises en œuvre courant 2019.



**Rémy GUYOT**

*Vice-président en charge  
de l'agriculture  
et de l'économie agricole*

En matière de sensibilisation des jeunes publics aux enjeux de l'agriculture locale, l'opération « manger local – un fruit à la récré » sera reconduite l'année prochaine.



**Robert KARULAK**

*Vice-président en charge  
du patrimoine, de la culture et du tourisme*

La Mission tourisme et culture favorise les projets de circuits courts.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, elle intégrera des critères supplémentaires afin de favoriser l'approvisionnement en circuits courts des traiteurs intervenants sur les différents espaces réceptifs et référencera des traiteurs signataires de la charte « Buffet 42 » initiée par le Pôle Agroalimentaire Loire.



**Jean-Michel PAUZE**  
*Conseiller délégué de la politique de la ville,  
du handicap  
et de la lutte contre les discriminations*

Nous poursuivons la politique en faveur des structures de l'économie, sociale et solidaire.

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) joue un rôle clé dans le développement socio-économique des territoires.

Par sa capacité à créer des emplois dans des secteurs à fort potentiel de croissance (services à la personne, économie verte, secteur sanitaire et sociale, etc.), à renforcer la cohésion sociale en intégrant les publics en situation de précarité (Structures d'insertion par l'activité économique), à créer des activités favorisant un développement durable (économie circulaire, recyclage, réemploi de matériaux, filière bois énergie, mobilité douce, etc.), l'ESS apporte des réponses concrètes aux enjeux socio-économiques de notre société (vieillesse démographique, transition énergétique, crise financière, redistribution mise à mal par la dette publique, etc.)

Les acteurs de l'ESS, fortement ancrés dans leur territoire, sont aujourd'hui une composante à part entière du développement économique local aux côtés des entreprises traditionnelles et des collectivités territoriales.

Positionnée sur des secteurs variés comme les services aux personnes âgées et la petite enfance, l'aide à la création d'entreprises, le tourisme social, les lieux culturels, l'agriculture biologiques, circuits agroalimentaires locaux, la santé, l'ESS est un atout important de l'attractivité des territoires.

Depuis 2014, l'action de PROCESS s'articule autour de 3 axes :

1. favoriser l'émergence et l'accompagnement des projets entrepreneuriaux,
2. Accompagner et consolider le développement des entreprises de l'ESS,
3. Promouvoir l'ESS pour renforcer son développement.

De multiples actions sont mises en place, en lien avec les partenaires de Saint-Etienne Métropole sur le territoire, permet d'accompagner les entreprises de l'ESS à différents stades de leur vie : un parcours sur le développement de partenariats et sur les marchés publics, l'accueil et l'orientation des porteurs de projet, un Dispositif Local d'Accompagnement, la mise en place de mécénat de compétences, des Coopératives Jeunesse de service, le soutien du salon Tatou Juste... sont quelques exemples d'actions.



**Hervé REYNAUD**  
*Vice-président en charge  
de l'administration générale,  
des ressources humaines, des marchés publics  
et des synthèses financières*

Le changement de fonctionnement pour la commande des fournitures de bureau privilégiera des produits verts, une consommation responsable avec des rythmes de commandes préétablis et un suivi des achats.





Conception et réalisation : Diesel Production. Photo retouchée. Crédits photos : Saint-Étienne Métropole / Jean-Charles Pétot / Elodie Pilon. Achevé d'imprimer : Décembre 2018.

Saint-Étienne Métropole  
2 avenue Grüner - CS 80257,  
42006 Saint-Étienne Cedex 1

T 04 77 49 21 49  
F 04 77 49 21 40  
[saint-etienne-metropole.fr](http://saint-etienne-metropole.fr)

**SÉM**  
**SAINT-ÉTIENNE**  
la métropole

